COMBATTRE POUR LE SOCIALISME

CPS N°81 (10 F) 28 AVRIL 2000

On ne peut aller de l'avant si l'on craint d'aller au socialisme» (Lénine)

COMITE POUR LA CONSTRUCTION DU PARTI OUVRIER REVOLUTIONNAIRE
LA CONSTRUCTION DE L'INTERNATIONALE OUVRIERE REVOLUTIONNAIRE

Pour que les revendications soient satisfaites,
imposer le front unique des organisations syndicales:

Combattre contre le gouvernement Jospin-Gayssot-Chevènement-Voynet-Schwartzenberg

imposer aux députés PS et PCF:

A bas Chirac, la Vème république

Un gouvernement PS-PCF sans représentants des partis bourgeois

"*Les remaniements, c'est comme les dévaluations*" (Jospin, RTL, 22 mars)

En lâchant cette comparaison Lionel Jospin a involontairement dévoilé la raison fondamentale de l'important remaniement ministériel opéré le 27 mars 2000. Ce 22 mars, il s'exprimait en effet au surlendemain du retrait total de son projet de "réforme" de l'administration fiscale, et sous la menace de la grève générale dans l'enseignement public après la puissante démonstration de force des personnels du 16 mars.

Pour la première fois depuis juin 1997 et la constitution du gouvernement de la "gauche plurielle", celui-ci a subi un échec cuisant avec le retrait de sa "réforme" de l'administration fiscale. Il en est considérablement fragilisé. D'où un remaniement qui vise à:

" renforcer notre dispositif gouvernemental - fait pour le long cours - en quelques points qui étaient devenus plus fragiles (...) dans la continuité de l'action réformatrice engagée depuis 3 ans." (L.Jospin aux députés PS, le 4 avril).

Dont acte: en fait de "*respiration normale de la démocratie*" (Jospin, le 28 mars), c'est au gouvernement que ce remaniement veut redonner de l'air. Pour autant, ainsi que l'annonce Jospin, aucune illusion ne doit être entretenue. Ce gouvernement entend poursuivre et aggraver la politique menée depuis trois ans, politique au centre de laquelle Lionel Jospin a placé le 21 mars l'attaque contre les régimes de retraite (général et particuliers), bien qu'il ait subi un dur échec.

Finances: "*le gouvernement capitule devant la réforme de l'Etat*" (communiqué du Medef - 21 mars)

L'importance de la contre-réforme du ministère des finances peut se mesurer à l'allure de son cortège funéraire:

"Alain Madelin, président de Démocratie libérale a jugé, après le retrait de la réforme de Bercy, que " c'était le seul début de réforme de l'Etat et que cela échouait lamentablement ". Hervé de Charrette, président délégué de l'UDF, y a vu " la capitulation du gouvernement ", (...). Edouard Balladur aussi appuyait ce projet : " C'était une réforme dans la bonne direction (...) L'histoire des réformes dans ce pays montre qu'en d'échec, une réforme est compromise pour longtemps ". (*Humanité* du 22 mars)

Tous ces éminents représentants de la bourgeoisie française expriment certes bruyamment leurs condoléances pour mieux stigmatiser le gouvernement. Mais ils sont sincères.

(suite page 2)

Sommaire :

* EDITORIAL ..... P. 1
* CE QUE LE MOUVEMENT DES ENSEIGNANTS DE FEVRIER-MARS 2000 A MONTRE : POUR OBTENIR LA SATISFACTION DES REVENDICATIONS IL EST NECESSAIRE DE DEFAIRE LE GOUVERNEMENT DIRIGE PAR JOSPIN P.11
* TRACTS EDITES PAR LE COMITE P.18
* LES MILITANTS INTERVIENNENT ET INFORMENT *CPS* P.22
* PUBLICATIONS DE CPS, BULLETIN D'ABONNEMENT P.23
* XXX^{ème} CONGRES: UN PAS EN AVANT VERS LA LIQUIDATION DU PCF P.24
* DEFENSE DE L'ORDRE BOURGEOIS: LES PARTIS SOCIAUX-DEMOCRATES EN PREMIERE LIGNE P.31

En effet, la "réforme" du ministère des finances dessinée par le rapport "Mission 2003" et présentée officiellement par Sautter le 27 janvier ne pouvait que susciter l'adhésion de toute la classe capitaliste.
En prônant la fusion des administrations du Trésor et des Impôts, sous couvert d'aider les "usagers", cette contre-réforme engendrait inéluctablement des milliers de suppressions de postes et de sites. Elle était en ce sens un test pour toute la "réforme de l'Etat", c'est-à-dire de la capacité de la bourgeoisie à porter la hache contre les travailleurs de la fonction publique. C'est cela qui fait toute l'importance de l'échec du gouvernement.

Dès ses prémices, cette contre-réforme du ministère des finances a dressé l'immense majorité des personnels contre elle. Une première phase de combat s'engage dès janvier, qui met à l'ordre du jour l'appel à la grève générale du ministère par les directions des fédérations syndicales des finances. Cette phase culmine le 3 février avec la manifestation de plus de 20 000 agents des finances à Paris, au ministère. Dès le 1er février, les députés PS lancent un avertissement au gouvernement:

"le député PS Marc Dolez (Nord) a invité les deux ministres à "se distancier plutôt que d'avaliser ou de valider" les orientations du rapport "Mission 2003", à l'origine de nombreuses grèves dans les services fiscaux. Faute de quoi le gouvernement perdrait sur ce point " le soutien de sa majorité" a-t-il averti." (AFP).

Mais les dirigeants des fédérations des finances refusent d'exiger le retrait de cette contre-réforme. Ils refusent d'appeler à la grève générale du ministère, y opposant la "concertation", des actions disloquées, service par service, les "jeudis noirs", une journée de grève et "d'actions" par semaine. C'est que, note *Le Monde* du 22 janvier:

"Les syndicats de Bercy ne sont pas opposés à une réforme de l'administration fiscale, rappelle Jacky Lesueur, secrétaire général de la fédération FO des finances"

Aussi, au lieu d'orienter la mobilisation des travailleurs des finances vers l'Assemblée nationale pour exiger des députés PS et PCF le retrait de la "réforme" de l'administration fiscale, les dirigeants syndicaux s'engagent au lendemain du 3 février dans de nouvelles négociations, sur la base d'un "*moratoire*" (sic!) sur les suppressions de postes.

Ils semblent devoir parvenir à leurs fins: la mobilisation des travailleurs du ministère, ainsi cadenassée, marque le pas, bien que courant février, plusieurs assemblées générales, dans les Hauts-de-Seine, le Val-d'Oise, posent la question d'une manifestation nationale à l'Assemblée nationale. Sautter se permet même d'affirmer: "*la réforme se fera*".

Un échec cinglant infligé au gouvernement, contre la volonté des directions syndicales

Et pourtant, alimentée par le mouvement qui s'engage dans l'enseignement public, la mobilisation reprend. En plusieurs points, les agents du Trésor utilisent leur place dans l'administration pour bloquer les centres informatiques.
Une nouvelle fois, les députés PS sonnent le tocsin. Réunis le 8 mars, ils demandent à Christian Sautter de "*geler*" la "réforme" et la nomination d'un médiateur.

Le gouvernement annonce aussitôt la "suspension" de sa réforme, afin de permettre aux directions syndicales de s'engager à nouveau dans une "concertation" destinée à étouffer la mobilisation des agents. Acharnés à ne pas rompre avec le gouvernement, les dirigeants des fédérations des finances ne quittent plus la table des négociations tandis qu'ils opposent toujours à la grève générale:

"les actions de grève sous toutes les formes (reconductibles, tournantes, par sites...)"
(Communiqué SNUI SNADGI-CGT CFDT SGI-FO, 7 mars)

Le dernier "round" de négociations accouche d'un nouveau texte cherchant à faire passer la "réforme":
"*Ce document fixait le cadre des négociations qui devait avoir lieu d'ici l'été sur la modernisation du ministère pour aboutir à l'interlocuteur fiscal unique*"(*Libération* du 21 mars)
Mais les dirigeants syndicaux sont au bout de leur rouleau: Ce texte est rejeté par les Assemblées générales. Le lundi dans l'après-midi, le syndicat FO-impôts diffuse un tract dont la conclusion est:

" Pour le SGI-FO, pour faire reculer les ministres, il faut continuer à durcir la mobilisation, il faut tout bloquer par : Grève générale dans tous les services de la DGI, dans tous les départements."

Jospin décide alors de jeter l'éponge. Il le dira: "*la réforme a été retirée car le conflit s'étendait*" (*Le Monde* du 23 mars).

Le retrait de la contre-réforme du ministère des finances a donc en réalité été arrachée contre la volonté des dirigeants syndicaux, elle a été imposée parce qu'il devenait intenable aux appareils syndicaux de poursuivre les "négociations" avec le gouvernement après le rejet du texte qu'ils avaient négocié jusqu'au 20 mars, qu'il commençait à devenir intenable pour eux de ne pas appeler à la grève générale du ministère jusqu'au retrait de la "réforme Sautter".

Au lendemain d'un retrait qu'ils ont tout fait pour éviter, les dirigeants des fédérations syndicales des Finances FO, FDSU, CGT, CFDT, FSAFI, CFTC, dans un communiqué commun, se déclarent prêts à remettre le couvert:

" Les Fédérations tiennent à réaffirmer leur attachement à la relance d'un processus de modernisation négocié sur la base d'un réel débat associant les personnels, les organisations syndicales et les élus".

Une fois Sautter mis à la porte, du 6 au 10 avril, toutes les directions syndicales iront porter ce même message au nouveau ministre, L.Fabius, répondant favorablement au vœu émis par L.Jospin à l'Assemblée le 27 mars:

"(...) cette démarche de réforme devra être prise, reprise. Mais je pense qu'elle devra être, dès le départ, négociée."

Les dirigeants syndicaux s'emploient donc à effacer la défaite subie par le gouvernement, le retrait de la "réforme" du ministère des finances, tout comme ils se sont employés à ce que pareille mésaventure ne se produise pas dans l'enseignement public.

Enseignement public: un mouvement de fond contre le gouvernement et sa politique, du primaire ...

Dès le début du mois de février, en particulier dans l'Hérault, le Gard, les enseignants du premier degré ont lancé d'importants mouvements, dont l'article publié dans ce numéro rend compte. Mais c'est avant même que la carte scolaire soit officielle que se sont engagés les premiers mouvements, pour obtenir des créations massives de postes statutaires. D'emblée, ces mouvements se sont objectivement tournés contre le gouvernement et sa politique. Les revendications, 630 postes statutaires dans l'Hérault, 500 dans le Gard, s'opposaient frontalement, non seulement au budget de l'enseignement, mais aussi à la politique contenue dans la "charte du XXI° siècle" qui se concrétise notamment par l'embauche d'emplois-jeunes contre celle d'emplois statutaires d'enseignants.

La satisfaction de ces revendications nécessitait d'affronter le gouvernement, de le défaire. Les enseignants entrés en mouvement en ont d'ailleurs eu conscience.

De multiples motions ont été adoptées partout en France, à l'adresse des dirigeants syndicaux du premier degré, pour qu'ils appellent à la grève générale. Il faut relever en particulier la motion adoptée par l'Assemblée générale des enseignants du premier degré de l'Hérault le 6 mars exigeant des directions syndicales nationales qu'elles appellent à la grève générale et à une manifestation centrale à l'Assemblée nationale.

Une nouvelle fois, PS et PCF vont être secoués. Le PS de l'Hérault sera amené à qualifier le (13 mars) les revendications du Comité de grève de "*légitimes*", tandis que le 15 mars, ce sont dix députés PS et PCF du Languedoc-Roussillon qui poussent Allègre à recevoir une délégation de l'intersyndicale. Le 20 mars, Ph.Bassinet, secrétaire du PS chargé des élections appelle en termes à peine voilés Allègre à démissionner, alarmé par le résultat des élections législatives partielles.

... aux lycées professionnels et à l'ensemble du second degré

C'est qu'au mouvement engagé dans le premier degré se conjugue celui des lycées professionnels, engagé dès février et ne cessant de s'étendre, centré sur l'exigence du retrait d'un nouveau projet de décret qui casse leur statut: annualisation du temps de travail, introduction dans le décompte des services des enseignants d'autre chose que de l'enseignement, renforcement des pouvoirs du chef d'établissement, etc. (voir dans ce numéro).

Là aussi, malgré la prise en charge quasi ouverte du projet de décret par la direction du SNETAA, syndicat le plus puissant du secteur, se multiplient les appels à toutes les directions syndicales pour qu'elles appellent à la grève générale pour le retrait du projet. Les délégations aux députés PS sont légion, le siège du PS dans le Vaucluse va être occupé par les grévistes.
Dans le même temps, de plus en plus de lycées et collèges entrent en lutte, pour arracher des postes, pour le retrait des contre-réformes des lycées et collèges. Mais à l'exigence de plus en plus en plus pressante à partir de la rentrée, le 6 mars, que les dirigeants appellent enfin à la grève générale, ceux-ci opposent la journée d'action prévue de longue date pour le 16 mars par une "intersyndicale", et qui est renommée dans l'urgence "grève générale", sur des revendications qui n'ont que peu à voir avec celles des enseignants: pas un mot des contre-réformes.

Le 16 mars, on dénombre 800 000 grévistes, 200 000 manifestants dans toute la France. C'est une démonstration de force de la part des enseignants indiquant qu'ils sont prêts à engager le combat, dans l'unité, contre le gouvernement, pour la satisfaction de leurs revendications.

La puissance de cette grève évoque celles des 10 octobre 1995 et 21 octobre 1986,qui avaient annoncé d'imposants mouvements. Mais à l'époque, c'étaient des gouvernements RPR-UDF qui étaient au pouvoir.
Une telle grève face à un gouvernement vertébré par le PS et le PCF a une importance considérable: malgré la présence de ces partis au gouvernement, instruites par l'expérience, les masses cherchent à infliger une défaite au gouvernement Jospin-Gayssot-Chevènement-Voynet-Zuccarelli. Et les appareils syndicaux en sont bien conscients.

Les appareils syndicaux ont permis au gouvernement de maintenir l'essentiel ...

C'est donc dans l'urgence, le vendredi 17, que "l'intersyndicale" (qui interdira à la FNEC-FO de participer à sa réunion) doit trouver un moyen d'éteindre le mouvement des enseignants. Alors qu'une montée nationale des professeurs de LP est déjà prévue pour le 21, l'intersyndicale appelle à une nouvelle journée de grève pour le 24, avec montée nationale à Paris. Cette journée, comme la précédente, au nom de "l'unité syndicale", ne pipe mot des contre-réformes gouvernementales. Les objectifs et le parcours de la manifestation sont inconnus.

De leur côté, les dirigeants de l'UNSEN CGT et du SNES se mettent, pour dévoyer les revendications enseignantes, à demander le retrait "des réformes" en général. Ainsi, le 21, le mot d'ordre de retrait du projet de décret ne figurera ainsi pas sur la banderole de tête de la manifestation nationale des professeurs de LP. Il s'agit en fait de semer la confusion et de noyer la question du projet de décret cassant le statut qui touche directement tous les enseignants. Dans le même temps, les dirigeants syndicaux de l'enseignement professionnel participent à de fébriles tractations avec le gouvernement pour "réécrire" le projet de décret. Ces tractations vont aboutir à un nouveau projet qui maintient l'essentiel: la flexibilité horaire, l'introduction dans les services des enseignants d'autre chose que de l'enseignement, la définition locale d'une partie des services. Quant aux créations de postes, en particulier dans le primaire, le gouvernement s'appuie pour refuser les revendications sur l'annonce d'un "plan pluriannuel" auquel les directions syndicales se rallient dès son annonce.

Mais le 24, même si tout ce dispositif pèse, la grève est à nouveau massivement suivie. 150 000 enseignants manifestent à Paris. Il est alors temps pour Jospin d'abattre sa dernière carte.

... en faisant sauter le fusible Allègre

Dès le 25, le remaniement ministériel est sur les rails. Pour sauver les contre-réformes gouvernementales, pour donner un point d'appui aux bureaucrates syndicaux pour faire rentrer les enseignants, Allègre est sacrifié. Aussitôt, sans attendre, le chœur des appareils syndicaux entonne le grand air de la reprise.

Le 27 mars, jour du remaniement, le secrétariat du SNES communique:

"le remaniement ministériel auquel vient de procéder le premier ministre constitue une donnée nouvelle qui doit rendre possible très rapidement la prise en compte des demandes qui s'expriment dans le mouvement en cours dans l'éducation."

De quoi se faire se pâmer d'aise J.Lang, qui n'est pourtant ex-futur maire de Paris que depuis quelques heures. Quant aux enseignants, qu'ils cessent! dit le communiqué:

" le SNES appelle les personnels à rester mobilisés, tout en prenant en compte la situation nouvelle" (sic!).

Mais quelle est exactement cette "situation nouvelle" qui se serait donc créée au soir du remaniement? Annonçant celui-ci le 25 mars devant la direction du PS, Jospin affirmait déjà que les "réformes" seraient maintenues. Le 27 au soir, "l'intersyndicale" de l'Education FSU, FEN-UNSA, FERC-CGT, FAEN, SGEN-CFDT demande à Lang

"d'ouvrir des négociations débouchant sur des mesures d'urgence et sur une programmation pluriannuelle annoncée par le premier ministre".

Après celle de la direction SNES, cette prise de position est le dernier coup de poignard porté à la mobilisation des enseignants, sans que ceux-ci aient obtenu satisfaction. Le 13 avril, le projet de décret cassant le statut des LP sera adopté en CTPM avec le vote "pour" du SNES, du SNETAA, le refus de vote (sic!) de la CGT. C'est pourtant celui mitonné par l'équipe de Claude Allègre. Le 27 avril, Lang annoncera le maintien de la "réforme" des lycées de son prédécesseur.

Celui-ci aura servi de fusible. Sa démission aura d'autant plus facilement été utilisée par les appareils que dans l'enseignement se sont multipliées les initiatives centrées sur la personnalité du ministre depuis ses premières provocations contre le corps enseignants dès sa nomination.

Mais du point de vue des enseignants, de leurs revendications, la "situation nouvelle" du 27 mars au soir est surtout que, en retirant Allègre, Jospin, son gouvernement remanié, ont donné aux appareils une aide de premier choix pour qu'ils convainquent les enseignants de reprendre le travail sans rien avoir repris. Avec le départ d'Allègre, le remaniement a placé les enseignants devant la question centrale: et maintenant, quelle alternative?

Le remaniement ministériel: une tentative de mystifier les enseignants

En décidant de remanier substantiellement son gouvernement, Jospin prenait acte de sa "dévaluation", de sa fragilisation. Mais dans le même temps, il a utilisé ce remaniement comme une arme politique. Le remaniement signifie en substance: il n'y a pas d'autre gouvernement possible. A l'Assemblée, le 27 mars, Jospin déclarait:

"il n'y avait pas de changement de gouvernement, mais un changement dans le Gouvernement ; pas de changement de politique, mais l'approfondissement et l'affirmation de la politique approuvée en 1997 par les Français, et que nous souhaitons poursuivre. "

Mais, quoi qu'il en coûte de devoir écorner celui que les journalistes de cour dépeignent en modèle de rigueur morale et d'honnêteté intellectuelle, en 1997 les travailleurs et jeunes ont voté, au contraire de ce que prétend Jospin, pour en finir avec Chirac, Juppé, et leur politique. Et c'est cette politique honnie que reprend à son compte et "approfondit" le gouvernement.

Une alternative immédiate existe: le mouvement des masses seul peut imposer aux députés PS et PCF, ce dont ils ne veulent pas: "assez de ce gouvernement, de cette politique, constituez un gouvernement sans membre représentant les formations politiques bourgeoises, chassez Chirac, rompez avec la V° République, menez une politique conforme à nos besoins et aspirations."

Dans les mouvements engagés contre le gouvernement la recherche d'un tel débouché politique a sous-tendu nombre d'initiatives prises par les masses elles-mêmes.

C'est pour faire barrage à la recherche d'un tel débouché politique que se sont disposés, non seulement Jospin et le PS, mais encore les dirigeants syndicaux, le ton de ces derniers étant inspiré par les propos de Robert Hue, qui le 27 mars, faisait connaître l'acte d'allégeance du PCF:

"Près de trois ans après l'arrivée de la gauche plurielle à la direction du pays, le remaniement auquel il vient d'être procédé n'est pas en soi surprenant.

[*Exit*, donc le combat du prolétariat: tout comme Jospin, Robert Hue est un adepte de la théorie mystérieuse de la "*respiration démocratique*" - Ndlr]

Je suis naturellement très satisfait de voir un quatrième ministre communiste (...)

Le Premier ministre (...) a évoqué les perspectives d'actions qu'il entend fixer à cette nouvelle équipe, en insistant particulièrement sur le besoin de conforter la croissance, et d'agir en faveur de l'emploi et de la justice sociale. Je souscris évidemment à cette volonté."

C'est d'abord appuyés sur cette entreprise de cadenassage politique de la population travailleuse, soutenue aussi par "l'extrême-gauche" dont toutes les composantes refusent d'ouvrir une alternative gouvernementale, affirmant (LCR) que le gouvernement "gouverne à égale distance des attentes sociales et des exigences des capitalistes" (D.Mezzi, *Rouge* du 16/3/2000), et saluent même le PCF comme "*voulant rester communiste*" (*dixit* Arlette Laguiller au congrès de Martigues), c'est appuyés sur cette entreprise, donc, que les appareils syndicaux ont pu déployer tout leur attirail de cassage des luttes de classe.

Dans tous les secteurs: "grève reconductible" et "intersyndicales" contre grève générale et comités de grève

Malgré et contre la volonté des travailleurs dans l'enseignement d'infliger une défaite au gouvernement, ce qui s'est manifesté par l'engagement dans la grève de dizaines de milliers d'entre eux et par de multiples appels à leurs fédérations pour qu'elles appellent à la grève générale, les dirigeants des dites fédérations ont gardé le contrôle de ces mouvements.

En particulier, à l'exigence de l'appel à la grève générale, ils ont opposé la "grève reconductible", indiquant que les enseignants pouvaient bien faire grève, mais qu'eux, appareils, se refusaient à rompre avec le gouvernement en lançant l'appel à la grève générale.
Les enseignants se sont trouvés comme dans une gigantesque partie de colin-maillard, entrant ou sortant de grève à l'aveuglette, les appareils cherchant à aligner ainsi les enseignants les plus en pointe sur ceux les plus en retrait, freinant, dispersant la force du corps enseignant en cherchant à le convaincre qu'il n'était pas "prêt" (et agissant pour qu'il ne le soit jamais).

Dans le même temps, contre ce qui seul permet aux enseignants de passer par dessus ce barrage: la constitution de comités de grèves, du comité central de la grève, les dirigeants syndicaux ont constitué préventivement des "intersyndicales" complètes ou partielles, prenant d'emblée la direction des opérations, des Assemblées générales, etc.

La prolifération de ces "intersyndicales" n'a rien de spécifique aux enseignants. Pour ne prendre que quelques mouvements récents, dans les Banques, au ministère des finances, dans les hôpitaux, ou encore dans le groupe Dassault où des grèves ont lieu pour des augmentations de salaire et contre l'application de la loi Aubry, dans le groupe Schneider Electric, ... de telles "intersyndicales" plus ou moins larges ont été constituées.
Par ce moyen, les directions syndicales combattent contre de véritables comités de grève élus par les Assemblées générales, contre les comités centraux de grève, en semblant répondre, pour mieux la dévoyer, à l'aspiration des masses à l'unité de leurs organisations.

A la Poste

Le secteur dans lequel la fragmentation de luttes, chapeautées par des "intersyndicales" à géométrie variable, a atteint ces dernières semaines un record est sans doute La Poste. Selon la direction, de janvier à avril, plus de mille "conflits" ont éclaté, les plus récents étant ceux à Toulouse et à Nice. En réalité, tous ces conflits locaux ont une origine unique, qui n'est pas, elle, locale: l'accord du 17 février 1999 qui donne le cadre dans lequel doit s'appliquer la loi Aubry à La Poste.

Cet accord s'applique par des négociations locales, centre par centre. A son terme, il doit liquider l'unité statutaire des conditions de travail d'un site à un autre.
Bien que la direction CGT et SUD-PTT n'aient pas signé l'accord du 17 février, ils agissent pour cantonner le combat des postiers au sein de ce cadre, quand celui-ci est antinomique avec la défense des conditions de travail, la lutte contre l'aggravation de l'exploitation. Le journal *Rouge* de la LCR publiait le 24 février des interviews de deux responsables SUD et CGT. Ils déclarent, l'un

"cet accord 35 heures est caduc, puisque dans certains départements, l'ensemble des syndicats sont en grève, comme dans le Puy-de-Dôme. C'est la démonstration que cet accord était insuffisant. Certaines grèves locales débouchent d'ailleurs sur des avancées en matière d'emploi."

L'autre:

"Ces actions locales sont parfois gagnantes: 150 emplois en Loire-Atlantique, 210 en Ille-et-Vilaine. Ce ne sont pas toujours des emplois statutaires, ce peut être des contractuels. Mais cela nous amène à dire qu'on peut faire bouger l'accord national que nous n'avons pas signé. "

"*Faire bouger*" l'accord, le rendre "*caduc*", tout ce que l'on voudra sauf l'abroger. Mais c'est cette revendication qui seule peut unifier le combat des postiers partout en France, à un moment où les nombreux mouvements qu'ils ont engagés montre qu'est à l'ordre du jour l'appel à la grève générale par les fédérations CGT et FO sur cet objectif (qui implique que FO dénonce cet accord).
Contre la grève générale, les appareils opposent les grèves locales, voire départementales, sur la ligne "*pour de vraies 35 heures*", comme à Nice. Ils affirment aux postiers que l'on pourrait "*déjouer*" en quelque sorte l'accord du 17 février en revendiquant localement 4 heures de moins pour tous. C'est une tromperie honteuse.

Combattre réellement pour une diminution du temps de travail sans flexibilité ni baisse des salaires, c'est en premier lieu faire sauter l'accord du 17 février 1999 qui organise l'alourdissement de la charge de travail des agents, dans les centre de tri jusque dans les plus petits bureaux, notamment parce qu'il supprime 14 000 postes de fonctionnaires. Balayer cet accord ouvrirait la voie au combat d'ensemble du prolétariat pour l'abrogation de la loi Aubry elle-même.
Hors de cette voie, l'on ne fait que s'inscrire dans la définition des services site par site, dans l'éclatement des garanties collectives nationales à la Poste. C'est ce que font, en se partageant le travail, les dirigeants fédéraux CGT et FO, la première flanquée de SUD.

Malgré les difficultés ...

Les élections professionnelles expriment souvent le rejet de l apolitique des appareilks par les travailleurs. Ainsi à la SNCF, la CGT perd 6,8% aux élections des comités d'établissement. La chute est vertigineuse chez les conducteurs: -12,3%. C'est la conséquence directe du soutien ouvert qu'elle a apporté à l'accord "Aubry" dans l'entreprise. Mais cette perte s'opère au profit de Sud-Rail et des "autonomes", la FGAAC (conducteurs). Accessoirement, la CFDT perd 1,2%.

Lors du congrès de la fédération CGT de la Métallurgie, la direction a rencontré de grandes difficultés lors de son tout récent congrès. Un amendement pourtant bien timide, s'en prenant implicitement la loi Aubry exactement dans les même termes que ceux qu'employait Marc Blondel lors du congrès confédéral FO de Marseille ("*détournement de la revendication du temps de travail*") a été adopté à main levée ... avant que la direction ne fasse refaire le vote pour faire rejeter cet amendement.

Ces difficultés sont réelles, mais relatives. Ainsi, le dernier congrès confédéral de FO de Marseille a, entre autres, entériné (avec le soutien du PT) la signature de l'avenant à l'accord Aubry par la fédération de la Métallurgie, ou encore l'intégration a FO du Syndicat Général de la Police... le tout dans un grand vacarme de discours souvent plus "radicaux" les uns que les autres.

Mais, quelles que soient les difficultés, nul doute que c'est dans la voie d'un soutien accru au gouvernement de la "gauche plurielle" que veulent aller les directions syndicales, dans la lignée tracée par le 46ème congrès de la CGT. Et ceci d'autant plus que ce gouvernement en a le plus grand besoin.

... Pour le gouvernement Jospin-Gayssot-Chevènement-Voynet-Schwartzenberg, fragilisé, une nécessité: accroître encore l'association des partis et syndicats ouvriers à sa politique

Après avoir subi un échec cinglant aux finances, après avoir été secoué par le mouvement dans l'enseignement public, c'est une nécessité absolue, plus que jamais, pour le gouvernement que d'en appeler à l'association des organisations ouvrières, partis et syndicats à sa politique.
C'est ce qui explique l'entrée au sein du gouvernement de tous les courants du PS (à commencer par celle de celui qui, après s'être vu en héritier putatif de Mitterrand, a pris maintenant la pose d'un succédané de Blair, si l'on peut dire: Laurent Fabius) et le ministre de plus du PCF.

Quant aux organisations syndicales, il faut mesurer ce qui se passe dans la fonction publique. Là encore, les dirigeants des fédérations s'y emploient à effacer l'un des échecs du gouvernement, qui est que seule la réactionnaire CFDT avait accepté de parapher le projet d'accord Zuccarelli d'application de la loi Aubry.
Les dirigeants CGT et FSU en particulier, sous couvert de "consultation des salariés", avaient refusé de rejeter clairement ce protocole - sauf aux finances, où la fédération CGT confrontée à la mobilisation des agents, prenait position publiquement contre la signature. La "consultation" CGT avait donné ... 98% de "non".

Mais aussitôt, les dirigeants fédéraux avaient demandé:
"une reprise de véritables négociations sur la RTT incluant notamment les moyens nécessaires en emplois et préservant les droits acquis" (communiqué CGT-FO-FSU du 23 mars).
Une telle requête ne pouvait que rendre un doux son aux oreilles du nouveau ministre (dans *Le Monde* du 28 avril):

"Je ne souhaitais pas rouvrir des négociations formelles, mais la FSU, la CGT et FO me l'ont officiellement demandé. Je ne suis pas du genre à claquer la porte au nez des organisations syndicales. "

C'est cette coopération qui lui permet d'annoncer un projet de décret sur la fonction publique dont le cadre sera:
on ne peut pas décompter les heures de travail dans le public suivant des modalités différentes de celles de la loi Aubry, qui fixe la durée du travail à 1 600 heures par an dans le privé. Tout ce qui aboutirait à des interprétations différentes n'est pas acceptable.

Et dont le calendrier s'accélère:
Nous souhaitons faire très vite afin de pouvoir introduire ces dispositions générales dans le projet de loi de modernisation sociale qui doit être discuté par le Parlement dès juin.

Que ce soient les directions des fédérations CGT FO et FSU de la fonction publique qui aient pris l'initiative de demander au gouvernement de rouvrir les "négociations" pour qu'il fasse passer les acquis des fonctionnaires à la moulinette de la loi Aubry de flexibilité est un signe net de la volonté des dirigeants de s'engager plus avant encore aux côtés du gouvernement, d'effacer jusqu'au souvenir de la mauvaise passe pour lui qui a amené au remaniement. Ils disposent d'ores et déjà d'un point d'appui: l'accord qui a conclu le mouvement des personnels de la fonction publique hospitalière.

Un accord « exemplaire » pour le gouvernement: l'Hôpital public

Le 1er mars, après une noria de grèves disloquées, isolées, service par service, ponctuées de "journées d'action" à répétition qui avaient largement affaibli la mobilisation des personnels, l'ensemble des fédérations syndicales saluaient un projet d'accord qui, selon elles, témoignerait de ce que "*le mouvement unitaire a cassé la logique de restrictions, après des années de blocage*" (Jean-Luc Gibelin, secrétaire général de la fédération santé CGT).

Que la réalité soit tout autre, que les revendications n'aient pas été satisfaites, malgré l'effet d'annonce des "10 milliards pour l'hôpital", le fait que la "consultation" lancée par la direction fédérale CGT ait abouti à une majorité de "contre la signature" (53%) suffit à le démontrer.

Même *L'Humanité* s'en étonnera, en demandant le 14 mars au même J-L Gibelin
"Ce résultat n'est-il pas contradictoire avec la position relativement enthousiaste de la CGT à la sortie des négociations ?".
Et encore, c'est une litote.

En réalité, l'essentiel de cet accord est la définition d'une nouvelle étape de cogestion par les organisations syndicales à l'Hôpital public.
Pour ce qui est des crédits affectés aux remplacements, ils ne peuvent être attribués aux hôpitaux qu'après "*la démarche de diagnostic précédant la réduction du temps de travail*", soit qu'un accord Aubry ait été signé ou au moins élaboré.

Pour ce qui est des crédits affecté à l'amélioration des conditions de travail:

"des contrats locaux d'amélioration des conditions de travail feront l'objet de financements spécifiques par les agences régionales de l'hospitalisation. (...)Ces contrats seront négociés entre les organisations syndicales et la direction de l'établissement. Pour être financés, les contrats devront avoir fait l'objet d'un accord".

D'une manière générale, un "contrat d'établissement" endossé par les organisations syndicales sera obligatoire:

"Chaque projet d'établissement comportera un projet social clairement identifié. Il sera négocié par les organisations syndicales (...). A cet effet, le Gouvernement proposera au Parlement une modification de la loi.

Le projet social traitera notamment la gestion prévisionnelle et prospective des emplois et des qualifications, la politique de valorisation des acquis professionnels, la politique de formation et les moyens qui y sont consacrés ainsi que la politique d'amélioration des conditions de travail."

On comprend aisément la satisfaction du gouvernement de voir franchi un tel pas vers la transformation des syndicats hospitaliers en instruments d'application de la loi de financement de la sécurité sociale (laquelle n'est pas remise en cause par ce protocole, alors que c'est elle qui concentre en réalité l'étranglement de l'hôpital public):

" Pour le ministère, il ne s'agit rien de moins que de la plus grande avancée du protocole. Au-delà de l'ampleur des mesures immédiates, le fil directeur du protocole est celui du dialogue social, de la consultation et de la négociation, à tous les niveaux, avec les syndicats, sur les grandes priorités de l'enveloppe nationale, résume-t-on dns l'entourage de Mme Aubry, où l'on souhaite que ce protocole en soit la première illustration."

(*Le Monde* du 2 mars)

Une "*illustration*": c'est en effet dans cette voie, que le gouvernement pourra poursuivre sa politique, au premier rang de laquelle est maintenant la question des retraites.

Au programme du gouvernement: d'abord l'agression contre les régimes de retraite

Le 21 mars, délesté de la "réforme" du ministère des finances, Lionel Jospin annonçait un programme en matière de retraites qui est celui que le gouvernement dans son ensemble doit maintenant faire passer dans les faits. Dès l'abord, Jospin a clairement situé son ambition: passer là où Juppé a échoué:

"Tout le monde se souvient des événements de l'automne 1995. Du fait de la brutalité des mesures annoncées et de l'absence de toute concertation préalable, les décisions du gouvernement de l'époque avaient fait l'objet d'un rejet massif. Le gouvernement d'alors avait dû renoncer à toutes les mesures envisagées. L'absence de concertation a conduit au blocage ".

Car effectivement, Jospin a fini par dévoiler son objectif central: faire passer la durée de cotisation pour les fonctionnaires de 37 annuités et demi à quarante, s'appuyant sur le décret Balladur de 1993 qui avait imposé ce traitement aux salariés du secteur privé. Mais cela n'a pas empêché les dirigeants syndicaux d'exulter, le jour même:

"La Confédération Générale du Travail Force Ouvrière relève, en premier lieu, avec satisfaction, que le Premier Ministre marque la volonté du gouvernement de maintenir le système par répartition, seul moyen, pour FO, de préserver et garantir la solidarité, y compris entre les générations. Elle approuve également la condamnation de la capitalisation, notamment au travers des fonds de pension dont l'objet principal est financier et spéculatif".

Défense du régime par répartition? Faux. La poursuite d'un patient travail de sape.

"Certes, il est naturel que les Français qui le souhaitent puissent mettre de l'argent de côté pour leur retraite. Il pourra être envisagé de les y aider, en particulier pour les salariés, par la mise en place d'instruments d'épargne à long terme, collectifs et négociés. "

L'abondement du fonds de réserve va dans ce sens: qu'en sera-t-il de ces centaines de milliards? Une ligne dans le budget de l'Etat qu'il peut reprendre, placer sur les marchés financiers, à la merci du capital financier ... et d'un krach.

Autre escroquerie: le gouvernement aurait décidé de ne pas toucher aux régimes spéciaux SNCF, RATP. Que la prudence incite Jospin à saucissonner la mise en cause des régimes spéciaux est une chose. Mais Jospin a annoncé sans équivoque:

"Les responsables des régimes de retraite devront ouvrir des discussions dans chacun de ces régimes. Ces discussions porteront sur l'ensemble des paramètres susceptibles d'en assurer la consolidation à l'horizon 2020. (...) C'est au niveau de chaque régime que peut être analysée au mieux la situation et que les solutions peuvent être dégagées. "

Pourquoi ouvrirait-il des "discussions" dans "chacun des régimes", SNCF et RATP comprises, si c'était pour ne rien y changer?

Là ne s'arrêtent pas les "orientations" dévoilées par Jospin. Il propose ainsi de rendre caduque toute référence à l'âge de la retraite en favorisant la retraite "à la carte".

C'est pour faire passer ces "orientations" que le gouvernement propose donc aux directions syndicales "*un pacte sur les retraites*". Sa première concrétisation serait de constituer ensemble: "*Pour permettre une concertation permanente, un Conseil d'orientation des retraites*"

Ce que défendre réellement le régime des retraites exige

Les directions syndicales CGT, FO, FSU de la fonction publique ont caractérisé le 23 mars de "*perspective inacceptable*" l'allongement de la durée des cotisations. Alors, elles, ainsi que les confédérations et la direction de la FEN, devraient déclarer: "Bas les pattes devant le régime des retraites!". Défendre les régime de retraite, combattre effectivement pour le retour à 37 années et demi de cotisations pour le privé, revendication que les confédérations disent aujourd'hui défendre, signifie rejeter tout "*pacte sur les retraites*" avec le gouvernement, refuser

de participer à toute discussion à tout niveau se situant dans le cadre des "orientations" annoncées par Jospin, de refuse de participer au "conseil d'orientation des retraites".

Or, la position des directions syndicales est: "*la FSU a demandé d'avoir toute sa place dans ce Conseil [d'orientation des retraites].* " - communiqué du 11 avril; "*la mise en place d'un conseil d'orientation est utile*" - communiqué FO du 21 mars; "*nous participerons aux discussions*" (B.Thibault, *Le Monde* du 24 mars). Ce dernier précise d'ailleurs que la raison de l'association de la direction confédérale CGT à la concertation voulue par le gouvernement est son grand esprit de responsabilité:

"On ne conteste pas le problème financier sur l'avenir des retraites".

Mais, de quel "problème de financement" parle donc B.Thibaut, enfonçant ainsi les portes ouvertes de la propagande gouvernementale? Est-ce démographique? Dans ce cas, la solution est simplissime: l'ouverture des frontières - ce qui, problème démographique ou pas est de toute façon une revendication fondamentale que les organisations ouvrières devraient faire leur.

Est-ce alors le manque à gagner pour les caisses d'assurance-vieillesse dû à l'existence de "*5 495 364 chômeurs*", dénombrement assez crédible effectué par ... le PCF lors d'une conférence de presse le 12 avril? Aux centaines de milliards de francs offerts au patronat sous formes d'aides ou d'allégement de salaire différé?

Alors, combattre pour résoudre de tels "problèmes de financement" implique de combattre contre le gouvernement, contre tout gouvernement défendant les intérêts du capitalisme français, car ce sont leurs politiques cumulées depuis des années qui ont produit ces brillants résultats que le PCF, dont Bernard Thibault est un dirigeant, découvre, le temps d'une conférence de presse, entre deux conseils des ministres.

Autres projets du gouvernement Jospin-Gayssot-Chevènement-Voynet-Schwartzenberg

En plus de l'engagement du grand "chantier" des retraites, de la poursuite de l'application de la loi Aubry dite des "35 heures", le gouvernement Jospin-Gayssot-Chevènement-Voynet-Schwartzenberg poursuit sa "mission", défendre les intérêts du capitalisme français. Relevons ainsi en passant que les mesurettes annoncées le 11 avril par Jospin lors des "Etats Généraux de la Création d'Entreprise" ont été présentées dans l'alléchant emballage que voici:

" Encourager l'esprit d'entreprise est une des priorités du Gouvernement (...) Créer une entreprise doit devenir moins compliqué, moins coûteux, moins incertain. (...)La société doit offrir plus de sécurité à celui qui s'engage et prend des risques (...) *Le Gouvernement entend aider tous les créateurs à financer leurs entreprises".*

Autrement plus importante est la nouvelle "réforme" de la formation professionnelle, qui doit s'amorcer avec le projet de loi "de modernisation sociale" qui:

" comporte « une petite révolution », selon Nicole Péry: l'obtention de titres professionnels en considération des acquis et non plus seulement d'une formation serait favorisée " (...)

La révolution consiste à placer, pour la première fois, sur un même plan, les voies traditionnelles de l'école, de l'université, de l'apprentissage ou de la formation continue, avec celle de la reconnaissance de l'expérience sociale ou professionnelle du candidat, à laquelle le projet de loi confère « les mêmes effets que les autres modes de contrôle des connaissances et aptitudes" (*Le Monde* du 19 avril)

C'est bien ce vieux projet patronal de faire de chaque patron un pourvoyeur de "diplômes" qui s'apparenteraient alors au livret ouvrier qui est remis en chantier. Il vise à casser tout l'édifice de l'enseignement public par l'annihilation de la reconnaissance des diplômes.

Soulignons que ce chantier doit être copiloté par celui là même qui est chargé de généraliser les licences professionnelles à l'Université, le ministre de l'enseignement professionnel, Jean-Luc Mélanchon - dont le courant dirige le syndicat étudiant UNEF-ID.

Autre "chantier" du gouvernement: le développement de la "police de proximité", le redéploiement des effectifs de police pour les rendre plus efficaces. Rappelons que commissariat de Lille-Sud dont un des policiers, bien noté par sa hiérarchie, a assassiné un jeune d'une balle dans la nuque, ce commissariat fait partie des centres modèles de l'expérimentation de cette "police de proximité"

Enfin, le "chantier" de "l'épargne salariale", de l'association capital-travail, n'est en rien refermé. Le PS vient de fournir un nouveau rapport au gouvernement, qui ne masque pas qu'en son sein les tergiversations sur la question sont grandes, mais qui a une orientation claire:

"Il s'agit de créer des « plans d'épargne inter-entreprises » pour les PME, avec mise en place d'un « fonds de garantie de l'épargne salariale ». Le PS veut aussi créer des plans d'épargne d'entreprise de long terme d'une durée de 10 à 15 ans, avec une sortie en capital pour qu'il n'y ait nulle confusion avec un mécanisme d'épargne retraite. Martine Aubry et M. Fabius sont favorables à une sortie en rente. Le PS souhaite aussi « favoriser la représentation collective des salariés-actionnaires dans les organes de décision des entreprises sur le contingent des actionnaires, à partir d'un seuil de 3 % du capital détenu par les salariés ». Mme Aubry est sceptique sur l'actionnariat salarié alors que M. Mélenchon ne cache pas son opposition. "

(*Le Monde* du 22 mars)

Avec sa « refondation sociale », le patronat pave la voie

Mais c'est dans le chaudron des sorcières de la "refondation sociale" du Medef que se concocte le programme que ce gouvernement, et celui qui lui succédera après les prochaines échéances électorales, auront pour charge d'appliquer. Ce simple fait est déjà extraordinaire, et est un succès politique incontestable pour le patronat.

Celui-ci avait lancé son projet de "nouvelle constitution sociale" en annonçant qu'elle seule l'empêcherait de se retirer des caisses de la sécurité sociale. La revendication de la classe ouvrière, c'est le contrôle de ces organismes par les seules organisations syndicales ouvrières: dehors les patrons! Les directions confédérales CGT et FO, elles, se sont inclinées en protestant à force d'effets de manche contre le "chantage" du Medef. Réunies "intersyndicalement" avec la CFDT, la CFTC, la CGC, elles se sont présentées à la convocation du Medef, en faisant de Deleu (CFTC), apôtre de l'association capital-travail, leur porte-parole provisoire. Et depuis le 3 février, après avoir signé avec le Medef un protocole établissant le calendrier des négociations, elles participent à toutes les réunions dans le cadre de la "refondation sociale", et qu'elles aient rajouté ou non tel ou tel point à l'ordre du jour des "discussions" ne change rien à l'affaire.

Dès janvier, Chirac avait apporté son soutien public à cette initiative. Le 3 mars, c'était le tour de Jospin:

« Moi, je me réjouirai toujours, a-t-il déclaré, que des discussions puissent déboucher sur des négociations et que celles-ci puissent déboucher sur des accords ».
Le gouvernement est disposé à valider par la loi ce que les partenaires sociaux auront décidé entre eux à condition, a-t-il précisé, de préserver «un juste équilibre entre le champ de la loi et celui du contractuel». «Je suivrai avec beaucoup d'attention, sans arrière-pensée» le déroulement de cette refondation sociale, a conclu M. Jospin."
Le président du Medef, qui a souvent vilipendé «l'interventionnisme» du gouvernement dans le domaine social, est sorti de la réunion euphorique. «Le premier ministre a marqué son intérêt pour la démarche que nous avons initiée. Nous nous sentons encouragés"
(*Le Monde* du 5 mars)

Les objectifs du Medef sont quant à eux désormais notoires. Pour liquider plus avant les garanties collectives du prolétariat, il veut faire prévaloir les négociations d'entreprise sur toute autre. Pour donner une nouvelle impulsion à la flexibilité, instaurer des contrats "de mission" ou de "chantier", contrats précaires dépassant largement la durée jusqu'ici autorisée pour des CDD. Pour pousser à son terme la transformation de l'Unedic d'une assurance-chômage assise sur le salaire différé et la solidarité ouvrière en un centre de présélection sociale pour le patronat, le Medef demande que les allocations soient utilisées comme un moyen de pression pour lui fournir de la main d'œuvre domptée et prête-à-exploiter, et qu'elles soient donc supprimées aux récalcitrants. C'est le projet de "contrats de retour à l'emploi". Enfin, pour s'en tenir à l'essentiel, le projet de retraite à la carte qui offrirait le "droit" au salarié soit d'être chassé à la cinquantaine, soit de trimer jusqu'à soixante-cinq ans et plus ... et serait une puissante incitation à recourir aux fonds de pension.

Il faut tout le cynisme grossier d'un Marc Blondel, dans l'éditorial de FO-Hebdo du 19 avril, pour y préciser:

"Si le patronat (avec quelques complicités syndicales) parvenait à ses fins, c'est l'ensemble des droits collectifs qui seraient pulvérisés."

Que fait-il donc en embarquant FO dans des négociations portant sur la destruction du contrat de travail, même de la médecine du travail, sinon acte de "complicité syndicale"?

Quand Hollande et Hue tonnent contre le Medef

A leur tour, le PS et le PCF n'ont pu faire moins que de se saisir de la question de la "refondation sociale". *Libération* du 13 avril publiait une interview de Hollande, premier secrétaire du PS sous un titre tapageur: "*Hollande en guerre contre le Medef*".
De son côté le PCF tenait conférence de presse le 12 avril pour dénoncer: "*un vaste plan de démolition sociale (...) même une véritable tentative de coup d'État rampant*".
Le 22 avril, Robert Hue a proposé de constituer:

"un véritable front de progressistes que nous devons opposer à l'offensive brutale du patronat.
Il s'agit donc pour nous de rencontrer toutes les organisations concernées par le dispositif de régression sociale du MEDEF pour un échange de vue et pour envisager d'éventuelles initiatives communes."

Les ténors du PS et du PCF prennent donc des airs de va-t'en guerre. Il est incontestable que les projets du Medef soient un plan de "démolition" des acquis ouvriers. Mais comment s'y opposer réellement? Tout d'abord en combattant pour imposer aux directions syndicales qu'elles cessent d'alimenter le feu sous le chaudron du Medef en rompant irrévocablement les négociations.
Or, Hollande et Hue ont tous deux un même prénom sur leur agenda: "Ernest-Antoine" qu'ils ont demandé à rencontrer tour à tour, ce qui leur a été octroyé. Voilà une drôle de guerre que celle qui se mènerait en prenant un verre avec ses ennemis!

Mais il est vrai que le baron Seillières est un homme fort courtois qui pousse la prévenance jusqu'à avertir ses interlocuteurs: "N'allez tout de même pas vous condamner vous mêmes!". Et de prendre en exemple:

"On nous reproche de vouloir allonger les CDD à quatre ou cinq ans (...) Mais l'Etat dispose, lui, des emplois-jeunes avec des contrats de cinq ans (...)" (Seillière à *Libération*)

Poursuivons la liste. La négociation "au plus près du terrain" trouve avec la loi Aubry des applications quotidiennes, et notamment à la Poste. Les retraites "à la carte" font partie des "orientations" du gouvernement que dirige Jospin. La contre-réforme de l'assurance-chômage pousse au bout une logique à l'œuvre depuis des années, dont un des résultats tangibles sont les excédents dégagés par l'Unedic.
C'est pourquoi le combat contre la "refondation sociale" exige que le PS, le PCF, ainsi que les directions syndicales, CGT et FO au premier chef, rompent non seulement avec le Medef mais avec le gouvernement dont toute la politique donne les moyens au Medef d'avancer à pas de géant dans la mise en cause des acquis fondamentaux de la classe ouvrière. Au contraire, les phrases de Hollande contre le "*véritable projet libéral*" du Medef (*Libération*, op. cit) ne sont que de la poudre aux yeux, l'utilisation des propositions du Medef pour valoriser la politique du gouvernement et le gouvernement Jospin-Gayssot-Chevènement-Voynet-Zuccarelli lui-même.

Pour le prolétariat, une question décisive: l'ouverture d'une perspective politique

Dans son entretien à *Libération* du 6 avril, E-A Sellière recourait à l'histoire à dormir debout de la "*nouvelle économie*" pour justifier la démolition des acquis ouvriers:

"Une nouvelle économie se met en place et la refondation sociale est indispensable pour l'accompagner".

Il est certain que les conditions d'exploitation dans le secteur des "nouvelles technologies" sont un modèle que le patronat voudrait voir généralisé.

Mais les nouvelles alertes boursières, le krach des marchés consacrés au "nouvelles technologies" (à la mi-avril, le Nasdaq américain aura perdu 25% en une seule semaine) indiquent qu'en fait d'une "nouvelle économie", une boursouflure spéculative immense s'est emparée du secteur des communications, dont l'explosion pourrait renvoyer les élucubrations sur la "vie.com" (slogan de France-Télécom) et celles sur la société de plein-emploi dans les placards de l'Histoire pour y rejoindre leurs ancêtres des "années folles", 1920-29.

En tout état de cause, ces secousses indiquent l'avenir de retraites ou de fonds d'épargne par capitalisation: celui d'une bulle vouée à l'explosion, celle de l'ensemble de l'économie mondiale dont la locomotive emballée, les USA, se sait vouée au fossé du krach.

De tels développements prévisibles poseront avec encore plus de force qu'aujourd'hui la question de trouver une alternative aux gouvernements se situant dans le cadre de la défense du régime capitaliste. Mais dès aujourd'hui, cette question se pose.

D'ores et déjà, on voit les partis bourgeois faire "allégeance à leur chef "naturel et incontesté", Chirac (*Le Monde*, 4 avril), jusque Pasqua qui, s'est rendu à l'Elysée à cette fin, quand bien même il est candidat à l'élection présidentielle. Leur programme sera directement celui avancé pour eux par le Medef, tout aussi inéluctablement que Chirac, sauf événement imprévisible, sera leur principal candidat.

Le résultat des élections régionales en Italie montre que, quelle qu'ampleur ait pu prendre la décomposition des partis bourgeois (en l'occurrence la démocratie chrétienne), ils peuvent pourtant prétendre revenir au pouvoir. La raison fondamentale: la courte échelle qui leur est faite, nonobstant leurs ambitions propres, par les partis ouvriers dégénérés. C'est ainsi que Jospin, de retour de caillassage en Palestine, suite à des déclarations sionistes provocatrices de sa part, s'empressait de dire, servile:

"Jamais mon gouvernement n'a fait la moindre critique du président de la République. Cette façon de fonctionner, sans écarts, sans éclats, sans troubles, continuera."

Au contraire, la satisfaction des revendications et aspirations du prolétariat exige que soit menée une politique qui rejette les exigences du Capital et de ses représentants.

On ne peut mener une politique conforme aux besoins des masses sans dénoncer le fardeau de la dette publique, sans rejeter les exigences de coupes budgétaires, en finir avec les milliards de cadeaux au patronat. Mener une politique conforme aux besoins des travailleurs, de la jeunesse, implique de mettre en pièce l'arsenal législatif réactionnaire dressé contre eux sous la V° République à commencer par les lois Aubry dites des 35 heures. Mener une telle politique exige, pour en finir avec le chômage, de diminuer le temps de travail massivement jusqu'à embauche de tous ceux qui veulent travailler, sans flexibilité d'aucune sorte, ce qui ne peut se concevoir que dans le cadre d'un plan de production harmonieux, réalisé en fonction des besoins des masses sous le contrôle des travailleurs eux-mêmes. Pour cela, les capitalistes doivent être expropriés.

Aucun pas sérieux dans cette voie ne peut être réalisé sans rompre avec la bourgeoisie et ses représentants, à commencer par Jacques Chirac. C'est pourquoi doit être adressée l'exigence au PS et au PCF :

"Assez du gouvernement Jospin-Gayssot-Chevènement-Voynet-Schwartzenberg Vous avez une majorité à L'assemblée nationale. Constituez un gouvernement sans représentants des formations bourgeoises avec qui vous avez constitué la "gauche plurielle", un gouvernement émanant de vos députés et répondant devant eux, finissez-en ainsi avec Chirac et la V° République! Menez une politique conforme à nos besoins et aspirations!".

* * *

Cette orientation ouvre une perspective politique au prolétariat et à la jeunesse, perspective dont les derniers développements de la lutte des classes à montré à quel point c'était une question décisive. Elle seule donne son plein contenu au combat pour que les directions syndicales rompent avec le gouvernement.

Après la "dévaluation" du gouvernement que dirige Jospin et sa tentative de reprendre la main, appuyé sur les dirigeants des organisations syndicales, combattre sur cette orientation, c'est travailler à réunir les conditions politiques qui permettront aux masses d'engager d'autres combats, appuyées sur les mouvements qui viennent de se dérouler.

Ouvrir cette perspective politique est indispensable pour poser les jalons de la construction du Parti Ouvrier Révolutionnaire, au compte de laquelle les militants trotskystes regroupés autour de *CPS* combattent et appellent à combattre.

Le 28 avril 2000

Ce que le mouvement des enseignants de février-mars 2000 a montré :

Pour obtenir la satisfaction des revendications il est nécessaire de défaire le gouvernement dirigé par Jospin.

Le gouvernement Jospin-Gayssot-Chevènement-Voynet-Schwartzenberg maintient l'essentiel de la politique de son prédécesseur

Durant les mois de février et mars les enseignants ont engagé le combat contre le gouvernement Jospin-Gayssot-Chevènement-Voynet-Zuccarelli et sa politique. Le 16 mars ils ont massivement fait grève et manifesté pour la création massive de postes statutaires, le retrait du projet de décret PLP, le retrait des contre-réformes des lycées et collèges. La possibilité était ouverte d'obtenir la satisfaction des revendications, d'infliger une défaite décisive au gouvernement.

Pourtant le 27 mars Jospin pouvait affirmer que son gouvernement remanié se donnait pour tâche "*d'amplifier le mouvement des réformes* ". Le 4 avril, J.Lang, nouveau ministre de l'Education Nationale et J.L.Mélanchon, nouveau secrétaire d'Etat à l'enseignement professionnel, donnaient une conférence de presse au cours de laquelle ils affirmaient leur volonté de "*préserver, voire d'amplifier les éléments de réformes discutés depuis plusieurs mois* ". Ils présentaient un nouveau projet de décret pour les PLP, "négocié" avec les dirigeants syndicaux, maintenant l'essentiel des dispositions contre leur statut. Allègre, bavard vexé depuis son limogeage, précise :

" C'est Jack Lang qui en a fait une conférence de presse, mais c'est moi qui l'ai réglé. " (le problème du projet de décret PLP) (Le Monde , 10 avril).

Le 27 avril, J.Lang annonçait le maintien de la quasi-totalité de la contre-réforme des lycées. Dans le primaire, les fermetures de classes, les suppressions de postes, continueront dans le cadre de l'application de la "charte pour l'école du XXI^{ème} siècle". La contre-réforme des lycées ainsi que celle des collèges seront poursuivies.

Pour comprendre pourquoi il est possible pour le gouvernement Jospin-Gayssot-Chevènement-Voynet-Schwartzenberg d'affirmer le maintien de l'offensive contre le corps enseignant, bien que celui-ci n'ait pas subi une défaite, il est indispensable de revenir sur le développement de la mobilisation des enseignants.

Les enseignants du primaire du Gard et de l'Héraut s'engagent contre le gouvernement

Confrontés à l'application de la "charte pour l'école du XXIeme siècle", en particulier aux fermetures de classes et suppressions de postes qu'elle implique, les instituteurs et professeurs d'école du Gard et de l'Hérault engagent le combat dès le mois de février. Leurs revendications sont claires et d'emblée tournées contre la carte scolaire que le gouvernement se prépare à rendre publique. Celle-ci prévoit la création de seulement 78 postes pour l'académie de Montpellier. Les enseignants, au contraire, exigent : pas une fermeture de classes! pas une suppression de postes! création massive de postes statutaires! 630 postes pour l'Hérault et 500 pour le Gard !

Se confirme ainsi que le vote émis le 7 décembre par les enseignants aux élections professionnelles était un vote contre le gouvernement et sa politique (Cf. CPS 80 - 15 janvier 2000). La grève commence dès la fin de janvier et le début de février avec des occupations d'écoles de plus en en plus fréquentes. Le 12 février une nouvelle manifestation à Nîmes rassemble 15000 personnes, 10 000 à Montpellier. La grève touche en particulier dans le Gard aussi les établissements du secondaire, collèges et lycées.

Dans l'Hérault, des délégués élus directement par les assemblées générales secteur par secteur sont venus s'ajouter à "l'intersyndicale" du premier degré, constituant ainsi un comité de grève responsable devant l'Assemblée générale centrale à Montpellier, alors que dans le Gard c'est "l'intersyndicale" qui coiffera du début à la fin le mouvement. Bien que la façon dont cette structure ait été formée donne un poids important aux appareillons locaux, elle n'en est pas moins le signe que les enseignants cherchent à prendre eux-mêmes leur mouvement en main.

Le 16 février les instituteurs du Gard et de l'Hérault se rassemblent massivement dans une manifestation de 20 000 personnes à Montpellier. Le gouvernement tente de manœuvrer en annonçant 262 postes pour l'académie. Mais les enseignants rejettent ces propositions et réaffirment leurs revendications. Le comité de grève publie un communiqué:

" Les postes annoncés ne sont pas des postes budgétaires supplémentaires mais de simples "autorisations de paiement" qui peuvent être retirées à tout moment (...) le niveau de la dotation annoncée demeure très éloigné de la revendication clairement énoncée par le mouvement de 630 postes (et 500 dans le Gard) créés sans redéploiement ".

Dès le 14 février l'assemblée générale des instituteurs et PE de l'Hérault avait adopté une adresse aux dirigeants nationaux de leurs syndicats :

« L'Assemblée générale des grévistes réunie le 14 février a mandaté le Comité de grève pour demander aux directions nationales des syndicats membres de ce Comité de lancer dès aujourd'hui un appel à la grève nationale reconductible de l'Education nationale ».

Bien que ce soit son contenu, les dirigeants syndicaux ont réussi à empêcher que soit adoptée une formulation claire pour l'appel à la grève générale jusqu'à satisfaction. Mais, en même temps, le texte adopté manifeste que les instituteurs et PE de l'Hérault ont pleinement conscience que leurs revendications ne peuvent être satisfaites à l'échelle de leur seul département, que pour gagner il est nécessaire d'affronter le gouvernement nationalement. Ils ont également conscience que pour cela il faut imposer aux dirigeants nationaux des syndicats d'appeler l'ensemble des enseignants du primaire à la mobilisation.

Les instituteurs et PE de l'Hérault ont ouvert une brèche dans laquelle cherchent à s'engager l'ensemble des enseignants du primaire, ils ont ouvert la voie pour que s'engagent également ceux du secondaire. Dans toute une série d'académies des écoles se mettent en grève. Mais les enseignants du Gard et de l'Hérault, comme ceux des autres académies, se heurtent à la politique des dirigeants syndicaux

Les journées d'action en février et mars, un premier plan de dislocation

Au mouvement des instituteurs et PE, à leur volonté que soit réalisée la grève générale à l'appel des organisations syndicales, les appareils répondent par l'organisation de l'isolement des enseignants académie par académie, établissement par établissement, au travers d'une succession de « grèves reconductibles » :
Le 10 février une journée de grève dans la Seine Maritime, une manifestation à Besançon le même jour. Le 15 février une grève académique a lieu en Bretagne, et une manifestation à Toulouse, à Angers, à Nantes, où une intersyndicale a appelé à la grève. Le 16 encore, une manifestation a lieu à Clermont.
Les dirigeants syndicaux opposent la tenue d'une journée d'action "pour l'emploi et la réduction du temps de travail" du 16 mars, appelée dès la fin janvier. En attendant, et au travers des différentes zones en vacance ou non, un plan de journées d'actions, appelées par le Snes « grèves relais » devant servir à épuiser les enseignants dans des mouvements isolés les uns des autres. Qu'on en juge, la Dordogne en grève à partir du 21 février, un rassemblement national le 1er mars à l'appel des seuls Snes et Snep, une manifestation dans l'Essonne le 2, une manifestation à Amiens le 4, et la perspective d'une manifestation à Montpellier le 11.
Quant aux enseignants du Gard et de l'Hérault les dirigeants syndicaux les renvoient à un plan de rattrapage local « comme en Seine-St-Denis ».

Pendant ce temps, le gouvernement lance une nouvelle structure pour associer les organisations syndicales aux suppressions de classe et d'une manière générale à l'application du budget de l'enseignement.

Pour tenter de mettre fin aux mécontentements annuels engendrés par la carte scolaire, Claude Allègre a, en outre, assuré qu'il introduira, dès l'année prochaine, davantage de transparence dans la répartition des moyens. Recevant, lundi 21 février, les principaux syndicats du premier degré (SNUipp-FSU, SE-FEN, SGEN-CFDT), le ministre s'est engagé à créer un comité consultatif national composé notamment des représentants des syndicats d'enseignants, des parents d'élèves et des élus locaux. Ce comité sera consulté « en amont » *des décisions et non lorsque les dotations sont transmises dans chaque académie.*

(*Le Monde* du 23 février)

Pourquoi les dirigeants syndicaux n'ont pu signer le texte de l'accord cadre fonction publique

Malgré ce plan de dislocation, la politique de soutien au gouvernement des dirigeants syndicaux, les enseignants ne renoncent pas. Cela va s'exprimer au travers des "négociations" à propos de l'application de la loi Aubry dite des "35 heures" à la fonction publique et leur issue. Les 7 et 8 février le gouvernement avait réuni les dirigeants syndicaux de la fonction publique pour leur présenter son projet d'accord-cadre.
Les dirigeants de la FSU, de la FEN doivent rendre leur verdict pour la signature. Les signes annonciateurs sont mauvais pour le gouvernement. FO, puis la CGT refusent de signer, tout en réclamant une prolongation de la discussion autour de l'accord cadre. La « consultation » organisée par la CGT est claire, 98 % pour le refus de la signature. La FSU a utilisé la même méthode de la « consultation » des syndiqués, et doit annoncer sa décision le 8 mars. Cette consultation est truquée en ce sens que les deux seules réponses possibles contiennent la reconnaissance des "avancées" prétendument obtenues par la "négociation".
En réalité dès la fin février, la décision est jouée. Les fédérations de fonctionnaires, CGT, FO , FEN, refusent. La FSU indique le 8 mars qu'elle ne peut signer.
En réalité il est impossible aux fédérations de fonctionnaires de signer à ce moment précis le texte présenté par le gouvernement, qui propose tout de go l'annualisation et l'augmentation claire et nette du temps de travail des fonctionnaires, des enseignants. Seule la CFDT, conformément à sa nature, peut se permettre de signer un tel texte à un tel moment.
Il n'y aura pas d'accord cadre, malgré les efforts, notamment de la FSU pour réclamer une nouvelle discussion, pour y trouver des points positifs, et assurer le gouvernement de ses efforts en ce qui concerne la discussion au niveau du ministère de l'Education Nationale.

Le projet de décret PLP, acte I

Mais la mise en pratique de la politique du gouvernement se poursuit. Notamment à travers le projet de décret sur le temps de travail des PLP discuté entre le gouvernement et les directions syndicales depuis mi-janvier. Ce projet prévoit l'annualisation des services pendant les périodes de stages et de « projets » (interdisciplinaires) des élèves.
Les services seraient variables entre 15 et 21 heures, mais surtout ils ne sont plus définis seulement en heures d'enseignement, mais aussi en "équivalents", suivi des élèves en stage, projets pluridisciplinaires, les dits "équivalents" étant "pondérés" de telle sorte qu'une heure de "suivi" et autres compte moitié moins qu'une heure de cours. Ce qui entraîn,e presque mécaniquement pour les PLP des situation de sous-service, que le projet de décret prévoit d'utiliser pour envoyer ces enseignants compléter leur service en fin d'année dans d'autres établissements, ou d'autres type de formation (formation patronale y compris).
Le décompte est forcément annuel, et il est confié par les chefs d'établissements, ce qui là encore crée un précédent.
Les heures supplémentaires peuvent enfin nourrir un compte-épargne temps permettant « *d'accumuler des droits à congé de formation professionnelle en entreprise* ».
Encore un précédent: ce sont les personnels qui devraient désormais payer pour leur formation dans le domaine

professionnel qu'ils enseignent. Tout ce texte est une déclaration de guerre contre le statut de tous les enseignants.

Or le Snetaa présente ce projet de décret ainsi dans son bulletin : « *Feu vert pour les dix-huit heures* ». C'est que 20 000 des 60 000 PLP effectuent encore un service de 23 heures par semaine, contre 18 à la majorité de leurs collègues - mais il faut noter qu'ils ne cessent d'obtenir gain de cause devant les tribunaux en dénonçant cette inégalité.
Les autres directions syndicales implantées dans l'enseignement professionnel préparent la dislocation du mouvement, FO appelle à la grève le 1er février, pour l'application des 35 heures, tandis que la CGT et le Se-Fen flanqués du Sgen-CFDT appellent à la grève le 3 février pour demander l'abandon du projet, et continuent de discuter du projet de décret qui doit être présenté au CTPM du 6 mars, où seront annoncées carte scolaire et carte scolaire définitive.

Toutes trouvent une justification à mener ces discussions dans l'article 1 du projet de décret, qui déclare hypocritement que le service de tous PLP est ramené à 18 heures, avant de préciser concrètement dans les articles suivants que le temps de travail augmenterait en réalité. Ainsi les dirigeants syndicaux, de la Ferc-CGT, du Se-Fen, du Sgen-CFDT, participent au nom de l'article premier en faisant mine de rejeter les suivants.

Les professeurs de LP s'engagent

Juste avant les vacances de la zone comprenant Paris, une dizaine de LP était en grève dans cette région. Dès la fin des vacances des académies parisiennes, le mouvement s'étend rapidement, en une semaine plus de cent cinquante établissements de Paris et de la région sont en grève.
Le mouvement touche l'académie de Rouen et, en particulier, la région d'Evreux où un "comité interétablissements" s'est constitué, sur la base de deux délégués élus dans chaque établissement et s'associant les directions syndicales (sauf, problème de taille, celle du SNETAA).

Dès le départ la mobilisation des PLP est centrée sur la revendication du retrait du projet de décret. Ce dernier doit être présenté et adopté au CTPM du 6 mars. Le 3 mars l'assemblée "interétablissements" d'Evreux adopte le texte suivant, qui est en fait une adresse aux directions syndicales:
"Si le 6 mars Allègre a maintenu son projet de décret contre les PLP, projet qui menace tous les enseignants, il est nécessaire que tous les syndicats se réunissent et appellent immédiatement dans l'unité à la grève générale"

Ces enseignants indiquent ainsi clairement ce que sont leurs exigences et tentent de s'organiser pour les imposer aux directions syndicales. Début mars 160 établissements sont en grève. La question posée est celle de la constitution de comités de grève intégrant les organisations syndicales.
Mais, le mouvement des professeurs de LP se trouve "chapeauté", par une "intersyndicale" CGT-CFDT-SE(FEN), organisations qui ont appelé à la grève le 3 février.

L'intersyndicale a appelé à la grève et à manifester le 6 mars lors du CTPM pour "empêcher le vote". Mais cela exigeait en premier lieu que les dirigeants syndicaux ne s'y rendent pas ! Or le 6 mars, absolument tous les dirigeants syndicaux sont présents et discutent du projet de décret en l'amendant, pour « maintenir les 18 heures » qui seraient contenues dans l'article un. Le 6 mars 7000 manifestants sont réunis à Paris pour le retrait du projet de décret. Mais il est adopté par le CTPM : 17 voix syndicales contre, 3 abstentions (Snetaa, Unatoss-FSU et snalc) et 20 voix pour, celles de l'administration. Le gouvernement n'a renoncé à rien. Allègre y annonce même son intention d'appliquer un décret identique aux autres corps professoraux.

Les dirigeants syndicaux freinent des quatre fers

Le 6 mars, après le CTPM, se tient une assemblée générale des PLP, professeurs de collèges et de lycées de la région parisienne et de l'Eure. Cette réunion est en fait dirigée par l'"intersyndicale LP", et pratiquement par la direction CGT, qui pour ce faire avait appelé les personnels à "participer massivement", empêchant ainsi que des délégués élus puissent constituer un embryon de comité de grève, s'assurant ainsi le contrôle des opérations. Cette AG, qui deviendra rapidement "coordination", reprend à son compte un catalogue d'actions disloquées jour après jour qui... figurait comme "propositions" dans un tract CGT diffusé dans la manifestation du jour même.
Tout juste trouve-t-on, noyé dans la masse du texte: "*L'assemblée générale s'adresse aussi à l'ensemble des syndicats nationaux pour qu'ils se prononcent clairement pour la grève reconductible et le retrait de la charte* ".
Preuve que c'est bien la question de la responsabilité des directions syndicales qui se pose, malgré toutes les tentatives de celles-ci pour promener les enseignants "d'initiative" en "initiative" pendant qu'elles gardent le contrôle, ce que concentre ici la "grève reconductible" qui se lit: émiettement du mouvement de grève déjà largement engagé.
Dans le tract du 6 mars déjà mentionné, la direction UNSEN-CGT se permet d'expliquer: "*A travers la construction de la grève reconductible nous avons commencé à gagner* ".
La perspective d'une manifestation nationale des PLP est également avancée. Quelques jours plus tard la date sera fixée au 21 mars, jour que la direction du SNES a choisi pour lancer une " *journée nationale d'action et de grève dans le second degré*".

De son côté la FNEC FP FO publie une "information" le 6 mars à 23 heures dans laquelle elle se prononce pour la "*grève générale de l'éducation nationale pour la satisfaction des revendications* ". Mais on apprend dans ce même texte que "*lors du CTPM, le ministère a refusé de répondre à la demande de FO d'ouvrir des négociations sur la base des cahiers de revendications...* ". La direction de FO ne mène en réalité aucun combat réel pour la grève générale, c'est-à-dire de combat pour le front unique des organisations

syndicales. De fait, elle couvre l'appel à la "grève reconductible".
Les 7 et 8 mars se réunit la CA nationale du SNES. *L'US* daté du 11 mars rend compte des décisions qu'elle a prise. En couverture du bulletin on lit "*grève générale le jeudi 16 mars. Et après, on continue, on reconduit....*"

"*On continue*" dit la direction du SNES et d'appeler, le 8 mars, à une nouvelle "*journée nationale d'action et de grève dans le second degré* " pour le 21 mars. Le dispositif est décrit de la manière suivante: "*Les personnels réunis dans les établissements en AG le 16 mars sont appelés à reconduire la grève au lendemain du 16 et à concentrer le 21 mars (...) les initiatives de grève, d'occupation des locaux, de rassemblement, de manifestation, d'intervention auprès des médias...*". On ne trouvera nulle part dans le texte adopté par la CA l'exigence du retrait du décret PLP mais, par contre, la direction du SNES se prononce pour des "*réformes inspirées par une autre ambition...* "

Dans les lycées professionnels, les personnels multiplient les protestations à l'adresse des directions syndicales qui opposent "le 16" à l'exigence de l'appel à la grève générale. Ils refusent de "*poireauter jusqu'au 16 mars*" (AG du lycée Leroy, à Evreux, 7 mars).

A Marseille, contre l'ensemble de ce dispositif de dislocation des enseignants adoptent la motion suivante:
"Les professeurs du LP Léonard De Vinci à Marseille, réunis ce jour 09/03/00, ayant pris acte du vote des syndicats au CTPM du 06/03/00..., mais considérant que la journée d'action du 16 mars, ainsi que la grève reconductible établissement par établissement, ne peuvent répondre à la crise du moment. Ils exigent de leurs syndicats FEN-CGT-FO-SNETAA-SGEN CFDT NATIONAUX, pour lever tout obstacle à la poursuite de leurs actions de base et permettre l'aboutissement de leurs revendications UN APPEL IMMEDIAT ET SANS AMBIGUITE A LA GREVE GENERALE DES LP "

La grève se poursuit dans l'Hérault, le Gard, les LP, et continue à s'étendre

Mais ni les vacances scolaires, ni l'adoption du décret PLP, de la carte scolaire le 6 mars ne suffisent à faire refluer les enseignants. Le même jour, date de la rentrée dans l'Hérault les enseignants réunis en Assemblée générale exigent des dirigeants syndicaux qu'ils appellent à la grève générale de l'enseignement public et qu'ils organisent une manifestation à l'Assemblée nationale. Cette motion montre que les enseignants, confrontés au rejet de leurs revendications par le gouvernement, cherchent une issue politique.
Ils décident l'envoi d'une délégation aux directions nationales du Snuipp et du Se-Fen, qui sera reçue le 8 mars. Les dirigeants syndicaux refusent de se plier aux exigences des enseignants de l'Héraut.

La manifestation du 11 mars voit affluer 25000 personnes à Montpellier. Cette journée académique annonce pourtant le mouvement de fond qui doit s'exprimer cinq jours plus tard. La pression s'exerce alors sur le PS et le PCF a tel point que la fédération PS de l'Héraut, le 13 mars:
"demande que s'ouvre une négociation sans délai et sur la base des revendications légitimes des syndicats et des comités de grève".

La puissance du mouvement, son risque d'extension à tout le primaire, impose aux dirigeants du PS une certaine circonspection vis à vis du gouvernement.
Dans les LP le mouvement s'étend à presque toutes les académies. Partout s'exprime l'exigence que les dirigeants des syndicats enseignants appellent à la grève générale.

Dans ces conditions la journée d'action du 16 mars convoquée de longue date prend un nouveau caractère. L'US, le bulletin du Snes, accorde à cette journée le statut de « grève générale ». Même si les revendications des enseignants n'apparaissent nullement dans la plate-forme des dirigeants syndicaux, même si elle n'est prévue pour ne durer qu'une journée, les enseignants vont investir cette journée. Or engager le combat nécessite une orientation claire, nécessite d'aller à l'affrontement avec le gouvernement, pour cela, que les dirigeants des fédérations FSU, FEN, FO, CGT et de leurs syndicats rompent les négociations avec le gouvernement, appellent à la grève générale et à une manifestation nationale à l'Assemblée pur exiger des députés du PS et du PCF qu'ils décident de satisfaire les revendications.

Fort du soutien des dirigeants syndicaux, dès le 13 mars le gouvernement prend de nouvelles dispositions, Allègre annonce le 15 à l'Assemblée nationale, dans un accueil glacial de la part des députés PS et PCF, en particulier des discussions "complémentaires" sur le projet de décret PLP. Il précise que ces discussions doivent servir à lever les "malentendus" et "mauvaises interprétations"... Les dirigeants syndicaux s'y précipiteront à nouveau dès leur ouverture prévue le 20 mars.

Le 16 mars, 800 000 grévistes contre le gouvernement

Le 16 mars est effectivement extrêmement massivement suivi. Dans la journée on dénombre 800 000 grévistes, soit plus de 70 % des personnels. Les manifestations organisées un peu partout regroupent 200 000 manifestants selon la police, 300 000 selon les organisations syndicales. La manifestation parisienne est de plus de 30 000 personnes. Même l'enseignement privé était en grève, avec un taux égal à 50 %, du jamais vu depuis 1968.
Les exigences des enseignants apparaissent clairement dans les Assemblées générales organisées après ou avant les manifestations un peu partout : retrait du projet de décret PLP, des postes dans le primaire, et retrait des réformes engagées dans les lycées et les collèges.
Selon *le Monde* du 18 mars, la tonalité politique des slogans de la manifestation parisienne était évidente : « *Jospin c'est la fin* ! ». Dès le 16 mars, immense manifestation de puissance, les enseignants cherchaient l'issue face au gouvernement. L'ouvrir était possible sur l'orientation développée dans les tracts datés des 20 et 26 mars publiés après cet article.

Le 16 mars au soir, Jospin s'exprime

Ainsi le soir même Jospin s'engage comme chef du gouvernement et apporte la "réponse" de ce gouvernement aux enseignants: c'est non. Sur trois quarts d'heure d'interview celui-ci parlera deux minutes environ des enseignants. Ils assure que ceux-ci sont impatients et sont en grève pour accélérer les "réformes ", qu'il préfère voir un « pays » en mouvement plutôt qu'atone, et annonce au titre de la cagnotte fiscale, un milliard de mesures d'urgence, l'ouverture de discussions pour la "programmation pluriannuelle" des postes dans l'enseignement avec les directions syndicales. Après la commission nationale consultative de la carte scolaire, il s'agit de renforcer encore l'association des organisations syndicales à la politique du gouvernement.

Les dirigeants syndicaux sont ainsi chargés de participer à l'élaboration du budget du gouvernement, de co-organiser eux-mêmes les suppressions de postes.

Le chef du gouvernement monte au créneau pour rejeter nettement les revendications enseignantes, et c'est bien au gouvernement dans son entier que tous les enseignants sont confrontés. Dans l'immédiat les dirigeants syndicaux tentent de s'engouffrer dans la brèche :

"*les annonce faites par le premier ministre, si elles sont le signe d'une première écoute, comportent des limites évidentes*" (communiqué de l'intersyndicale FSU, FEN, sgen-CFDT, Ferc-CGT, FAEN). Mais faire mine de se contenter de l'écoute est insuffisant car les enseignants veulent combattre..

L'organisation de la dislocation par les directions syndicales

Au lendemain de la grève massive du 16 mars les dirigeants syndicaux refusent toujours de répondre positivement aux exigences des enseignants. Ils se réunissent en "intersyndicale nationale" le 17 mars au soir pour "examiner les modalités de la suite des actions". Ils décident de refuser d'appeler à la grève générale jusqu'à satisfaction mais convoquent une nouvelle et n^{ème} journée d'action de 24 heures pour le vendredi 24 mars, alors même que les enseignants du premier degré, notamment dans le Gard et dans l'Hérault, étaient en grève depuis déjà 1 mois et demi et les PLP depuis 1 mois !

Ils refusent de reprendre les revendications des enseignants et convoquent une manifestation nationale à Paris pour le 24 mars dans le cadre de la journée de grève de 24 heures. La plate-forme de convocation à cette manifestation, "contre le gel de l'emploi public", rentrait totalement dans le cadre de l'élaboration "négociée" du plan pluriannuel annoncé par Jospin le soir du 16 mars.

Aucune des revendications des enseignants n'y figure, en particulier l'exigence du retrait du décret PLP. Les dirigeants ne donnent aucun objectif à la manifestation du 24 mars. Il s'agira en fait de "balader" les enseignants dans Paris.

En réalité la manifestation du 24 mars, la journée d'action, sont convoquées en barrage au mouvement des enseignants, en contre-feux à ce qui s'est exprimé le 16 mars.

Opportunément, cette manifestation nationale vient heurter de plein fouet celle des PLP prévue pour le 21. On comprend le "comité inter-établissements" d'Evreux quand il adopte la déclaration suivante:

"Si on avait voulu briser le mouvement on ne s'y serait pas pris autrement "

Quelles revendications?

Le 16 au soir, la direction du SNES publie un communiqué

"Cette première réponse aux mobilisations en cours reste très loin des demandes exprimées. Le SNES est disponible pour de véritables négociations qui doivent porter sur des engagements bien supérieurs et sur le contenu même de la politique éducative."

Pas un mot des contre-réformes. Mais au lendemain de la grève massive du 16 mars des dizaines d'établissements du secondaire, des centaines d'école continuent la grève, refusent de rentrer jusqu'à la prochaine "journée d'action". Dans le secondaire, en particulier, s'exprime l'exigence du retrait de la contre-réforme des lycées, de l'abrogation de la circulaire organisant la rentrée.

A partir du 18, vu les réactions des Assemblées d'enseignants, la direction du SNES se met à revendiquer le "*retrait des réformes con*testées". De son côté, la direction de l'UNSEN demande le "retrait de toutes les chartes". A quoi cela sert-il? A empêcher les enseignants de combattre sur des objectifs clairs et précis. Et immédiatement, à noyer la question du projet de décret sur le statut des PLP. Pour preuve. Le 17 mars, la direction de l'UNSEN-CGT annonce ce que sera la banderole de tête de la manifestation du 21 des PLP. On y trouve le "retrait de la charte". Pas le retrait du projet de décret. Cet escamotage couvre parfaitement l'engagement de toutes les directions syndicales dans de nouvelles tractations avec le gouvernement.

Projet de décret PLP, acte II

Le lundi 20 mars et le mardi 21 tous les dirigeants syndicaux acceptent de discuter d'une nouvelle mouture du projet de décret. La CGT, le Sgen-CFDT, le SE-Fen, sortent des réunions en prétendant que le gouvernement aurait reculé.

Ils crient à la victoire alors même que le projet de destruction du statut des PLP, certes modifié dans sa rédaction, est en fait maintenu, introduisant de surcroit une "innovation": l'instauration de "commissions locales", intégrant les représentants syndicaux, chargées de définir et d'organiser le service des enseignants. C'est une bombe contre le caractère national du statut des PLP.

Le 21 mars, a lieu la journée d'action, prévue par le SNES depuis le 11 mars. C'est surtout le jour de la manifestation nationale des PLP. Malgré le dispositif de dislocation, de division, organisé par les appareils, celle-ci sera encore massive, rapportée à l'échelle de ce corps. Malgré la proximité du 24, nettement plus de 20 000 professeurs de

lycées professionnels manifestent, près de la moitié du corps est dans la rue à Paris.

Au lendemain de la manifestation , après avoir escamoté le temps de celle-ci le projet de décret, les dirigeants syndicaux redécouvrent celui-ci (à noter que de son côté, jamais la direction du SNES ne revendiquera le retrait de ce projet).

Le 21, dans l'après-midi, le ministère publie un communiqué sec: "*la réforme de l'enseignement professionnel est maintenue*" et annonce "*une rédaction améliorée du projet de décret statutaire des professeurs de lycées professionnels*".

Pendant ce temps, les appareils multiplient les efforts pour faire disparaître l'exigence précise du retrait du projet de décret.

La "coordination des établissements en grève" réunie le 21 mars à la Bourse du travail adopte un texte qui appelle *"à une mobilisation massive le vendredi 24 mars 2000 pour demander le retrait de toutes les chartes et réformes ALLEGRE, ROYAL et BAYROU...".*

Tout y passe : l'appel à la journée d'action contre-feu du 24 mars, le retrait de toutes les "chartes" et "réformes", y compris celles du gouvernement Chirac-Juppé, c'est-à-dire un mot d'ordre visant par son ampleur à décourager les enseignants (demander le retrait de réformes passées depuis longtemps dans les faits n'a pas d'autre sens) mais surtout pas l'exigence des enseignants du retrait du décret PLP. Les appareils ont ainsi marqué un point important.
Le 21 mars, Jospin annonce son projet de "pacte sur les retraites". Telle est la situation dans laquelle les dirigeants syndicaux ont convoqué et préparé la manifestation du 24.

Le 24 mars

Malgré la politique de bousille des dirigeants syndicaux les enseignants montent massivement à Paris le 24 mars, ils sont 150 000, exprimant, une nouvelle fois, leur volonté d'obtenir satisfaction et, pour cela, d'affronter le gouvernement. Le taux de grévistes est moins important que le 16 mars mais se situe encore à 60%, selon les chiffres du SNES.
Mais cela n'empêche pas que la journée du 24 mars a joué le rôle que lui ont assigné les appareils syndicaux: un contre-feu pour faire barrage au mouvement des enseignants, dans l'objectif de les faire refluer.

Dès la veille les dirigeants du Snes, proposent des « Etats généraux de l'enseignement », l'ouverture d'un dialogue. La question de la réouverture du dialogue est en réalité organisée autour du remaniement ministériel qui se prépare.

Le 24 mars, après la manifestation, l'"*intersyndicale Ile-de-France, en convergence avec la coordination des établissements en grève*", publie une déclaration intitulée:
"Tous ensemble on continue, pour un retrait définitif des réformes Allègre, pour une transformation démocratique de l'école ! ".

Une nouvelle "journée d'action" avec "manifestation unitaire" est appelée pour le 28 mars. Pendant ce temps, les dirigeants syndicaux de l'enseignement primaire, en particulier du SNUIPP, appellent de leur côté à une "journée d'action" pour le 30 mars! Les appareils syndicaux organisent la division le cassage pur et simple du mouvement des enseignants. Pourquoi?
M. Vuaillat (FSU) déclare le 25 mars :
"Certains aspects de la réforme Allègre sont intéressants à condition de les mettre en œuvre différemment... Evidemment pour que la dialogue puisse s'instaurer, il faudrait ouvrir les négociations ».

Le remaniement ministériel étant de fait alors annoncé, les dirigeants syndicaux planifient une intersyndicale pour le 27 au soir, afin de tirer le "*bilan du week-end*", de se disposer devant la réaction des enseignants à l'annonce effective du changement de tête au ministère de l'Education nationale.
Dès le 24 le Snes se déclare *"très attentif à toute initiative qui pourrait être prise par le premier ministre* ".

Remaniement ministériel

Le lundi 27 mars le remaniement est effectif. Jospin affirme qu'il poursuivra les « réformes » avec le nouveau gouvernement. Le fait que Lang et Mélenchon constituent la nouvelle équipe ne change rien au fond politique.
Le remaniement ministériel confirme que le mouvement des enseignants, celui des agents des impôts se dirigeaient contre lui. Si les dirigeants syndicaux eux mêmes ont bien préparé le terrain au gouvernement, on ne peut s'empêcher de relever la tâche effectuée au compte du gouvernement, par les « collectifs anti-Allègre » couvertures gauches des appareils divers, qui ont pavé la voie à une telle manœuvre.
A court terme au moins la manœuvre a fonctionné.

Dès le 27 mars au soir, le secrétariat du Snes déclare :
« Le remaniement ministériel auquel vient de procéder le premier ministre constitue une donnée nouvelle qui doit rendre possible très rapidement la prise en compte des demandes qui s'expriment dans le mouvement en cours dans l'éducation ».

On ne peut être plus clair : les dirigeants du Snes donnent un chèque en blanc au gouvernement. Les dirigeants du Snes donnent le ton pour l'ensemble des directions syndicales: le nouveau gouvernement permet de faire passer auprès des enseignants la volonté des directions de s'engager dans un nouveau tour de concertation, en entretenant l'illusion que Lang ne serait pas dans la continuité d'Allègre, que le gouvernement Jospin-Gayssot-Chevènement-Voynet-Schwartzenberg ne serait pas dans la continuité du précédent.

Le 27 mars l'UNSEN-CGT sort un communiqué : "*Maintenant: négociez*!". La direction CGT participe à l'opération d'enterrement en prétendant qu'après le remaniement les "*personnels attendent des réponses concrètes attestant d'un changement de politique* ". La conclusion "coule de source": "*L'UNSEN-CGT interpelle dès à présent les nouveaux ministres* ".

Le remaniement ministériel porte ses premiers fruits, décret PLP acte III.

Les appareils ont déblayé le terrain, appuyés sur la démission d'Allègre. Devant les réclamations de "négociations" le gouvernement a pu organiser une vaste rencontre le 4 avril entre les nouveaux ministres Lang et Mélenchon et les directions syndicales. Lang peut en toute bonhomie se prévaloir d'avoir mis fin à la « *crise des lycées professionnels* », c'est à dire, au moins momentanément fait rentrer les enseignants de lycée professionnel. Il ajoute pourtant qu'il s'agit de « *préserver voire d'amplifier, les éléments de réformes discutés depuis plusieurs mois* ».

Il y était question de la mise en place de la concertation sur le plan pluriannuel, mais aussi et surtout à nouveau d'un texte de décret sur le statut des PLP. Mélenchon annonce la fin de l'annualisation, de la pondération des heures de suivi et de cours, la fin de la flexibilité des horaires selon les semaines. La réalité est que le projet est celui annoncé par Allègre le 21 mars: un projet "*réécrit*" et "*maintenu*". Il affirme dans son premier article que:

"les professeurs de lycée professionnel sont tenus, sous réserve des dispositions des articles 31 et 32 ci-dessous, de fournir sans rémunération supplémentaire, un service hebdomadaire d'une durée de dix-huit heures d'enseignement dans leurs disciplines"

Mais les "*articles ci-dessous*" maintiennent la flexibilité 15-21 heures:

"Lorsque le déroulement d'un projet pluridisciplinaire à caractère professionnel conduit l'enseignant à ne pas assurer la totalité de ses obligations hebdomadaires de service, les heures dues peuvent être reportées dans la limite de trois heures, sur une autre semaine, pour être consacrées au projet pluridisciplinaire d'une division dans laquelle il enseigne."

Le décret maintient également l'introduction dans les services du suivi des élèves en stage:

L'encadrement pédagogique d'un élève est comptabilisé dans le service de l'enseignant pour 2 heures par semaine, dans la limite de 3 semaines par séquence de stage.

Et inclut dans le service - pour "compléter" le service:

" une participation aux actions de soutien et d'aide aux élèves en difficulté. A sa demande, il peut également assurer un enseignement en formation continue des adultes."

Enfin, le principe de l'autofinancement de la formation professionnelle - en entreprise - par le non payement d'heures supplémentaires décomptées en fin d'année, donc annualisées, est maintenu.

Ce qui a changé? La pondération des stages est plus avantageuse qu'auparavant. La plupart des PLP devraient éviter d'être systématiquement en "sous-service". Mais surtout, c'est bien au sein de l'établissement que les services vont être définis, première application du rapport Bancel.

"Les modalités d'organisation des projets pluridisciplinaires et des périodes de formation des élèves en entreprise sont déterminées, division par division, en début d'année scolaire, par une commission associant, sous la responsabilité du chef d'établissement, les membres de l'équipe pédagogique."

Le 13 avril les dirigeants syndicaux se rendent au CTPM qui avalise le nouveau projet de décret. Toute la FSU vote "pour", l'UNSEN-CGT ne ... prend pas part au vote. Le 27 avril, Lang annonce le maintien de toute la "réforme" des lycées. D'ores et déjà, les dirigeants syndicaux font part de leur volonté d'engager les discussions sur le "plan pluriannuel", sur l'application de la loi Aubry.

Pour la rupture des directions syndicales avec le gouvernement

Les enseignants n'ont pas obtenu satisfaction mais n'ont pas été vaincus par le gouvernement. Ils ont fait la démonstration de leur volonté de combattre en défense de leurs acquis contre le gouvernement. La question du gouvernement a été le nœud que n'a pu trancher le mouvement des enseignants. C'est appuyé sur l'absence d'alternative apparente à son gouvernement que Jospin a pu utiliser le remaniement comme une arme politique déboussolant les enseignants.

C'est à partir de la réponse à cette question que le combat pour la rupture des organisations syndicales avec le gouvernement doit être mené, car une grande leçon du mouvement est la nécessité de s'organiser pour briser la collaboration plus ou moins avouée des directions syndicales enseignantes avec le gouvernement, collaboration qui a permis à celui-ci de tenir bon.

Aujourd'hui, cela signifie en particulier se regrouper pour exiger des directions syndicales:

- qu'elles exigent l'abrogation du nouveau statut des PLP, des contre-réformes des lycées et collèges, la création massive de postes statutaires en fonction des revendications.
- Qu'elles rompent avec le gouvernement: qu'elles boycottent la commission nationale consultative sur la carte scolaire, qu'elles quittent le groupe de travail mis en place par le gouvernement pour mettre en œuvre le rapport Bancel et élargir en fait la flexibilité désormais imposée aux PLP, qu'elles refusent de participer à toute négociation d'application de la loi Aubry à l'enseignement public, ainsi qu'elles rejettent le cadre du "plan pluriannuel" qui veut en faire les cogestionnaires des restrictions budgétaires.

C'est seulement sur cette orientation générale de rupture des organisations syndicales avec le gouvernement qu'il est possible de tirer utilement le bilan du mouvement de février-mars, et de préparer la suite.

Les nombreuses adresses adoptées spontanément par les Assemblées générales d'enseignants aux directions syndicales pour qu'elles agissent en ce sens montrent que c'est cette orientation qui répond aux problèmes auxquels les enseignants ont été confrontés, et qu'ils ont cherché à résoudre, sans pouvoir le faire à cette étape. C'est sur cette orientation qu'il est possible de se regrouper pour contribuer à la construction du parti ouvrier révolutionnaire.

Le 28 avril 2000

Tracts édités par le Comité dans l'enseignement public

Nous republions ci-après plusieurs tracts diffusés par le Comité dans l'enseignement public. Nous en avons envoyé dès leur sortie aux abonnés de CPS *en lien avec le milieu enseignant, car les tracts n'ont d'autre fonction première que de donner une orientation sur laquelle intervenir. Nous invitons les abonnés à* CPS *qui n'ont pas eu ces tracts lors de leur sortie alors qu'ils l'auraient souhaité à nous écrire pour nous l'indiquer.*

DES LE 22 JANVIER, LE COMITE SOULIGNAIT L'IMPORTANCE POUR TOUT LE CORPS ENSEIGNANT DU PROJET DE DECRET S'EN PRENANT AU STATUT DES PROFESSEURS DE LYCEE PROFESSIONNELS, DANS LE TRACT CI-DESSOUS

Projet de décret cassant le statut des professeurs de lycée professionnel: Le premier acte de la nouvelle offensive du gouvernement contre le corps enseignant

Début octobre, en présentant avec tapage les rapports Bancel et Monteil, le gouvernement Jospin-Gayssot-Chevènement-Voynet-Zuccarelli n'a pas fait mystère de ses objectifs: liquider le statut des enseignants.

Le rapport Bancel propose en effet de liquider les décrets de 1950 définissant les services des enseignants en heures hebdomadaires d'enseignement pour introduire l'annualisation ("*comptabilité annuelle*") des services dont le contenu et le volume seraient fixés au niveau de l'établissement (à la tête du client), en particulier en intégrant dans le décompte des services toutes les "activités" possibles et imaginables.

Les rapports Bancel et Monteil avaient frappé les trois coups. Dès novembre, Allègre avait affirmé au *Monde:* "*nous irons plus loin que les rapports*". Début janvier, le rideau s'est levé sur un projet de décret modifiant le statut des professeurs de lycée professionnel (PLP).

C'est le premier acte d'une nouvelle offensive visant à briser tout le corps enseignant, certifiés et agrégés compris.

Projet de décret modifiant le statut des PLP: dans la droite ligne du rapport Bancel.

Le 12 janvier, le ministère a présenté la dernière version d'un projet de décret négocié jusque-là dans l'ombre par les directions syndicales. Sous couvert de réduire le temps de travail d'environ la moitié des PLP (qui doivent 23 heures de service) à 18, il fait de l'enseignement professionnel le ban d'essai de la liquidation des statuts de tous les enseignants du second degré.

* Le projet de décret annualise les services des PLP, pendant les périodes de stage et de "projets" des élèves. Ces périodes représentent plusieurs mois dans l'année, et le gouvernement prévoit de les étendre à toute l'année scolaire (l'annualisation serait donc totale, ce que prévoyait un premier projet). Les services varieraient dans ces périodes de 15 à 21 heures, hors heures supplémentaires s'entend (le premier projet établissait une fourchette de 13 à 23 heures).

Et le dépassement d'horaires dans le cadre de cette annualisation partielle est même prévu: il peut servir à alimenter un compte épargne-temps permettant "*d'accumuler des droits à congé de formation professionnelle en entreprise*"... Il fallait y penser.

* Le service des enseignants serait quant à lui défini en heures d'enseignement "*ou leur équivalent*". C'est une brèche béante dans la définition des services en heures d'enseignement. Cet "*équivalent*" sont "*les actions réalisées dans le cadre des projets pluridisciplinaires*" ("projets" qui ne sont pas l'apanage des lycées professionnels - ainsi les T.P.E. de la "réforme des lycées"), et les heures passées à la "*préparation et l'organisation du stage, l'encadrement pédagogique des élèves et leur évaluation*".

Le projet de décret introduit en conséquence une novation: "*le décompte du service est assuré par les chefs d'établissements*", ce qui, s'agissant de "services" incluant les heures "d'actions" signifie des services individualisés, dans le cadre du projet d'établissement.

Cette offensive contre le statut, en application directe de la *charte de l'enseignement professionnel*, doit être complétée par l'introduction dans les lycées professionnels de "professeurs associés" qui sont en fait des employés du secteur privé. Le patronat peut envoyer ses propres "formateurs" tandis que la *charte* impose aux lycées professionnels de mettre tous leurs moyens à la disposition des PME-PMI qui les environnent.

Pour le retrait du projet de décret gouvernemental: front unique des organisations syndicales

La contre-réforme du statut de PLP est le premier acte de la casse du statut de l'ensemble des enseignants.

C'est donc la responsabilité des dirigeants des organisations syndicales, non seulement celles de l'enseignement professionnel mais toutes celles du second degré (SNES, SNETAA, CGT, FO, SE-FEN) que de réaliser le front unique pour le retrait du projet de décret, de cesser toute discussion à son sujet, d'exiger du gouvernement qu'il le retire.

C'est de cela dont ont besoin les personnels: la réalisation d'un tel front serait un levier formidable pour obtenir le retrait de ce projet, ouvrant la voie à celui de la *charte* de l'enseignement professionnel. Mais il faudra aux enseignants s'organiser pour l'imposer. En effet, que font les directions syndicales de l'enseignement professionnel?

Celle du SNETAA-FSU, syndicat majoritaire dans les élections, "*prend acte positivement*" du projet de décret. Celle de la CGT demande "l'abandon du projet" - après l'avoir négocié - et appelle... à une grève de 24 heures le 3 février (avec le SGEN et le SE), celle de FO appelle à la grève le 1er février, le même jour que le SNETAA-FSU (sur d'autres revendications).

Il s'agirait de désorienter et d'écœurer les personnels, de faire passer le décret, qu'ils ne s'y prendraient pas autrement.

Les dirigeants FSU, CGT et FO pétitionnent ... pour l'application de la loi Aubry à la fonction publique

Pour tous les enseignants, la question immédiate à l'ordre du jour est de briser l'offensive contre le statut annoncée par les rapports Bancel et Monteil et engagée avec le projet de décret sur le statut des PLP.

Mais les directions CGT, FO fonction publique et FSU, dans un communiqué et une pétition communs en date du 20 décembre, invitent les personnels à "*peser sur les négociations*" ouvertes par le gouvernement pour transposer de la deuxième loi Aubry à la fonction publique.
Or, c'est justement dans ce cadre que le rapport Bancel lui-même prévoit d'engager la contre-réforme du statut, écrivant: *"A l'occasion de la discussion sur les 35 heures... l'ensemble de ces questions devra être remis à plat "*.
Or, la pétition FSU-CGT-FO, ne dit pas un mot de la loi Aubry, en accepte donc le cadre, tout en déclinant combien il serait bon de voir diminuer la charge de travail des personnels.
C'est un leurre: le budget de l'Education adopté pour l'an prochain vient d'être traduit par l'annonce de la **suppression de 12% des postes aux concours** de l'enseignement du second degré.

C'est aussi le sens des récentes déclarations d'Allègre, qui, au nom de la "lutte contre la violence", entend que les enseignants soient "*plus présents*" dans les établissements.
Ce qui est à l'ordre du jour des "négociations" n'est pas la diminution du temps de travail hebdomadaire, sans flexibilité, avec embauches correspondantes, pas plus que la diminution des effectifs des classes. C'est au contraire l'aggravation de la charge de travail.

Et c'est précisément l'objectif et le résultat de la loi Aubry partout où elle a été mise en application. Les grèves dans les postes, après bien d'autres, l'indiquent clairement: cette loi n'est rien d'autre qu'une machine à annualiser le temps de travail, à étendre sans cesse la flexibilité, à baisser les salaires réels, tout en offrant des sommes faramineuses au patronat, sous couvert de réduction du temps de travail.

Le communiqué CGT-FSU-FO qui accompagne leur pétition s'inscrit dans cette perspective, au nom des *"adaptations nécessaires" (sic!)*, pour, indique la pétition: "*répondre aux attentes des usagers*", "*du pays*".

Imposer aux directions syndicales (SNES, SNETAA, FSU, CGT, FO) qu'elles rompent avec le gouvernement, qu'en premier lieu elles exigent: retrait du projet de décret cassant le statut des PLP

Tout travailleur conscient constate à quel point les appareils syndicaux s'associent à l'offensive gouvernementale contre le statut des enseignants comme celle contre les garanties collectives des travailleurs du privé, pour généraliser et approfondir la flexibilité au moins de la loi Aubry.
La seconde loi Aubry, après la première, a porté cette association à un stade jusqu'ici inconnu: elle ne s'applique qu'en cas d'accord ratifié par les syndicats majoritaires. L'engagement des directions CGT ou FO devient, légalement, une condition de l'accroissement de la flexibilité!
Le rapport Teulade sur les retraites (qui " *pourrait préparer des mesures importantes à l'encontre de la situation actuelle des régimes spéciaux notamment celui des fonctionnaires*", selon un communiqué FSU du 13 janvier) envisage la création de fonds de pension cogéré par les organisations syndicales ouvrières: un "*système de capitalisation*" "*avec une gestion paritaire assurée par les partenaires concernés*". Les directions CGT, FO et FSU ont voté pour le rapport Teulade.

Voilà sur quoi s'appuie le Medef, encouragé par Chirac, pour aller plus loin, vers sa "*nouvelle constitution sociale*", vers le corporatisme, l'atomisation complète des acquis ouvriers. Et, au lieu de boycotter le sommet convoqué par le Medef le 3 février à cette fin, les dirigeants CGT et FO obtempèrent à la convocation du Medef!
Au contraire, ce dont ont besoin les travailleurs dans l'enseignement public comme ailleurs, c'est que leurs organisations syndicales cessent de collaborer avec le gouvernement, qu'elles rompent avec lui, le combattent, alertent et mobilisent les personnels.
Dans l'immédiat, il faut imposer aux directions syndicales FSU, SNES, SNETAA, CGT, FO, SE-FEN:

QU'ILS EXIGENT LE RETRAIT IMMEDIAT DU PROJET DE DECRET SUR LE STATUT DES PLP

- **Qu'ils quittent les groupes de travail chargés de préparer l'application du rapport Bancel**
- **Qu'ils rompent les négociations d'application de la loi Aubry à la fonction publique**

Une autre politique, un autre gouvernement, sont possibles

Les directions syndicales, le PS, le PCF, affirment que rien d'autre n'est possible que d'accompagner le mouvement général de destruction des conquêtes ouvrières en cours, de s'y associer en prétendant en limiter les dégâts.
Mais le capitalisme a un moteur: le profit. Il ne peut fonctionner sans remettre en permanence en cause le droit au travail comme le droit à la retraite, à la santé, aux études, à un salaire fondé sur la qualification.

Le premier mot d'une politique permettant de préserver les acquis, de satisfaire les revendications, c'est la rupture avec la loi capitaliste du profit. Un gouvernement révolutionnaire expropriant les principaux groupes capitalistes, définissant un plan de production en fonction des seuls besoins des masses et le mettant en œuvre, est nécessaire.

Dans l'immédiat, il faut exiger des députés du PS et du PCF qu'ils cessent de soutenir le gouvernement Jospin-Gayssot-Chevènement-Voynet-Zuccarelli, qu'ils chassent Chirac, en finissent avec la Vème république, et constituent un gouvernement sans représentant des partis bourgeois.

De ce gouvernement, le prolétariat et la jeunesse exigeraient la satisfaction de leurs revendications.

Mais le prolétariat a appris que le PS et le PCF ne rompront jamais avec le capitalisme. A tout travailleur qui partage cette conviction, les militants trotskistes disent: il faut maintenant tirer les conséquences. Un parti révolutionnaire est nécessaire. C'est à sa construction qu'il faut contribuer.

LE 3 MARS, LE COMITE EDITAIT UN NOUVEAU TRACT DONT LE TITRE INDIQUAIT:

" Pour arracher tous les postes statutaires nécessaires, pour le retrait du projet de décret brisant le statut des professeurs de lycée professionnel, projet qui ouvre la voie à la liquidation du statut de tous les enseignants du second degré, les enseignants ont engagé le combat.

La responsabilité des directions FSU, FEN , FERC-CGT, FNEC-FO et de leurs syndicats, c'est:

Appeler à la grève générale de l'enseignement public

Organiser une manifestation centrale et nationale des enseignants à l'Assemblée nationale pour imposer aux députés du PS et du PCF qu'ils satisfassent les revendications "

APRES LA PUISSANTE GREVE DU 16 MARS, LE COMITE EDITAIT LE TRACT SUIVANT EN DATE DU 20 MARS:

- Le 16 mars, instituteurs, enseignants des LP, professeurs des lycées et collèges ont fait massivement grève. Dans des centaines d'établissements la grève a été totale.
- Le 16 mars, instituteurs, PLP, professeurs des lycées et collèges ont manifesté par dizaines de milliers.

- Ce que veulent les enseignants des écoles :

PAS UNE SUPPRESSION DE CLASSE, CREATION DE TOUS LES POSTES NECESSAIRES
sur la base des revendications définies avec les parents d'élèves.

- Ce que veulent les enseignants des LP :

RETRAIT DU PROJET DE DECRET BRISANT LEUR STATUT
et de la *charte* de l'enseignement professionnel.

- Ce que veulent les enseignants des lycées et collèges :

RETRAIT DES CONTRE REFORMES DES LYCEES ET DES COLLEGES
et la création de tous les postes statutaires nécessaires.

Dans les jours qui ont précédé le 16 mars, le 16 mars et depuis, de nombreuses assemblées générales ont adopté de multiples motions adressées aux dirigeants de leurs organisations syndicales pour qu'ils appellent à:

LA GREVE GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC JUSQU'A SATISFACTION DE LEURS REVENDICATIONS.

- Le 16 mars au soir, Lionel Jospin s'est exprimé.

Clairement, au nom de tout le gouvernement Jospin-Gayssot-Chevénement-Voynet-Zuccarelli et de son ministre Allégre, il a opposé une fin de non recevoir aux revendications des enseignants. Le " *milliard pour l'éducation pour les besoins urgents* " n'est que du saupoudrage pour gagner du temps. L'annonce de la négociation " *d'un plan pluriannuel pour examiner* (sic !) *l'évolution des postes des emplois et des moyens budgétaires en fonction des besoins* " est une manœuvre visant à désamorcer la mobilisation des enseignants et de tous les personnels de l'enseignement public.

Le 20 mars Allégre reçoit les organisations syndicales de l'enseignement professionnel pour lever " *les incompréhensions* ": il ne s'agit en aucun cas de retirer le projet de décret atomisant le statut et dont Allégre lui-même a indiqué qu'il serait ultérieurement généralisé à tout l'enseignement secondaire. Le gouvernement Jospin-Gayssot-Chevénement-Voynet-Zuccarelli refuse de donner satisfaction aux revendications.

Pour obtenir satisfaction, il faut mettre à genoux ce gouvernement en lui infligeant une défaite majeure

- Après le 16 mars, les dirigeants syndicaux déclarent:

" *les annonces faites par le premier ministre, si elles sont le signe d'une première écoute, comportent des limites évidentes* " (communiqué FSU, FEN SGEN-CFDT, FERC-CGT FAEN) et appellent à une série d'actions disloquées. Tandis que qu'une nouvelle " *journée d'action* " est organisée le 21 mars par le SNES et certains syndicat des lycées professionnels, une autre " *journée de grève avec manifestation nationale* " est convoquée le vendredi 24 mars pour " *réclamer la fin du gel de l'emploi public* ". De concert avec le gouvernement, les dirigeants syndicaux cherchent à gagner du temps : chacun sait que les vacances scolaires commencent au soir du 31 mars.

Après avoir participé à l'élaboration et la mise en œuvre des contre réformes du gouvernement, après avoir refusé d'engager le combat contre le budget de l'éducation nationale, les dirigeants syndicaux refusent toujours de rompre avec le gouvernement et d'engager le combat pour obtenir la satisfaction des revendications.

Dirigeants de la FSU, du SNES, du SNETAA, du SNUIPP, du SE-FEN, du SDEN-CGT, de la FNEC-FO, ce que veulent les instituteurs, les enseignants des LP, les professeurs des lycées et collèges, c'est la satisfaction de toutes leurs revendications.

Maintenant, il y a urgence :

ASSEZ D'ACTIONS DISLOQUEES, ASSEZ DE JOURNEES D'ACTION ! POUR LA SATISFACTION DES REVENDICATIONS, ROMPEZ AVEC LE GOUVERNEMENT, REALISEZ LE FRONT UNIQUE!
APPELEZ A LA GREVE GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC

- **La grève générale doit avoir un objectif.**

Dirigeants de FSU et des ses syndicats, du SE-FEN, du SDEN-CGT, de la FNEC-FO appelez et organisez, en vous appuyant sur les comités de grève élus à tous les niveaux, à la :

MANIFESTATION MONSTRE DES CENTAINES DE MILLIERS D'ENSEIGNANTS
A L'ASSEMBLEE NATIONALE POUR IMPOSER AUX DEPUTES DU PS ET DU PCF
QU'ILS SATISFASSENT LES REVENDICATIONS.

LE 26 MARS, APRES LES GREVES ET LA MANIFESTATION DU 24 MARS, FACE A LA MANŒUVRE DU REMANIEMENT MINISTERIEL, LE COMITE PUBLIAIT UN NOUVEAU TRACT.

Depuis des semaines, les enseignants font grève et manifestent pour la satisfaction de leurs revendications :

- **Pas une suppression de classe, création de tous les postes statutaires nécessaires,**
- **Retrait total du projet de décret brisant le statut des enseignants des LP, retrait de la charte de l'enseignement professionnel**
- **Retrait des contre réformes des lycées et des collèges, abrogation de la circulaire de rentrée 2000.**

Le 25 mars, Jospin a annoncé un remaniement en précisant d'emblée: "*les réformes seront maintenues*"
C'est donc plus que jamais clair:

POUR OBTENIR LA SATISFACTION DES REVENDICATIONS, IL FAUT INFLIGER UNE DEFAITE MAJEURE AU GOUVERNEMENT

Le 16 mars, instituteurs, enseignants des LP, professeurs des lycées et collèges ont fait massivement grève et ont manifesté dans tous le pays par dizaine de milliers. Après le 16 mars, dans de très nombreux écoles et établissements, la grève a été reconduite. Comme avant le 16 mars, de multiples motions ont été adressés aux dirigeants des organisations syndicales pour qu'ils appellent à la grève générale de l'enseignement public. Les dirigeants ont refusé de donner suite et y ont opposé l'émiettement de la "grève reconductible" ainsi que de nouvelles "*journées*" de grève, comme celle du 24 mars à l'appel de l'intersyndicale FSU, FEN, SGEN-CFDT, FERC-CGT, FAEN, avec "*manifestation nationale*" à Paris.
Une fois de plus la grève a été massive et plus d'une centaine de milliers d'enseignants ont manifesté dans la capitale pour la satisfaction de leurs revendications, malgré le fait que la manifestation n'ait pas été appelée sur les revendications des enseignants, niées (intersyndicale) ou noyées (par la direction du SNES sous le mot d'ordre de "*retrait de toutes les réformes*"), ils ont manifesté en masse malgré le fait qu'aucun objectif n'ait été fixé à cette manifestation.

Au lendemain du 24 mars, L.Jospin, devant le conseil national du PS, face à la mobilisation des enseignants, s'est déclaré "*serein*" et a annoncé le remaniement de son gouvernement sur une ligne claire et nette: il est hors de question de donner satisfaction au revendications des enseignants. Même si Allègre saute, la politique du prochain gouvernement restera la même, une politique au service de la bourgeoisie, visant à briser le statut des enseignants, à organiser un enseignement au moindre coût et à substituer aux enseignants qualifiés des dizaines de milliers de travailleurs précaires. Une politique qui consiste a reprendre à son compte les objectifs du gouvernement Chirac-Juppé pour la liquidation des régimes de retraites des travailleurs de la fonction publique en commençant par "*ouvrir les discussions à tous les niveaux*" pour aboutir là où Chirac et Juppé ont échoué: imposer à tous les fonctionnaires 40 ans de cotisations.

Les travailleurs des finances le montrent: le gouvernement peut être battu.
Et pourtant, le gouvernement que dirige Jospin vient de capituler face à la mobilisation des travailleurs des finances en retirant le projet de "réforme" combattu depuis des semaines. Après des jours de négociations, le 20 mars, le ministre et les dirigeants syndicaux proposaient un protocole d'accord maintenant le projet de réforme. Face aux dirigeants, les assemblées générales le refusaient massivement et décidaient d'amplifier la grève, de bloquer le fonctionnement de l'administration fiscale. Le 20 au soir les dirigeants syndicaux était contraints de lancer le signal suivant au gouvernement: *"mécontents des résultats des négociations du week-end, ils réclamaient, désormais* (sic ! Ndlr) *le retrait pur et simple du projet d'administration fiscale unique"* (*Les Échos*, 21/03/00). Le gouvernement retirait sans condition son projet.

Alors comment se fait-il que Jospin puisse faire état de sa "*sérénité*" ?
Au lendemain du 24 mars, Vuaillat (FSU) déclare: "*Certains aspects de la réforme Allègre sont intéressants à condition de les mettre en œuvre différemment (...) Evidemment pour que le dialogue s'instaure, il faudrait ouvrir les négociations*". Baro (SE-FEN) ajoute: *"Les négociations qui doivent s'ouvrir de manière urgente peuvent porter sur les réformes déjà annoncées : nous les avons approuvées..."* (*Libération* du 25/03/00). L'intersyndicale FSU, FEN, SGEN-CFDT, FERC-CGT, FAEN devait se réunir le 27/03 au soir pour dresser "*le bilan du week-end*" alors que certains établissements sont encore en grève ou ont déjà fait grève pendant des jours voire des semaines! Le SNES-FSU et le SDEN-CGT appellent à une nouvelle journée d'action le 28/03, le SNUipp-FSU le 30; la FNEC-FO continue d'appeler dans son coin à la grève générale. Et chacun le sait, les vacances scolaires débutent dans certaines académies le 31 au soir. C'est clair: les dirigeants syndicaux refusent de rompre avec le gouvernement, d'engager le combat réel pour la satisfaction des revendications.

Dirigeants de la FSU et de ses syndicats, de la FEN de la FERC-CGT, de la FNEC-FO vous êtes totalement responsables. Il est encore temps. Pour obtenir satisfaction sur les revendications, il faut faire capituler le gouvernement que dirige Jospin. Pour cela, l'issue existe, c'est qu'ensemble, vous convoquiez une:

MANIFESTATION NATIONALE DE TOUS LES ENSEIGNANTS A L'ASSEMBLEE NATIONALE POUR EXIGER DES DEPUTES DU PS ET DU PCF QU'ILS SATISFASSENT LES REVENDICATIONS

Engager ce combat, arracher ainsi satisfaction provoquerait tout autre chose qu'un simple remaniement ministériel. Ce serait un coup mortel porté au gouvernement. De la majorité PS et PCF à l'Assemblée Nationale pourrait surgir un gouvernement, sans ministre représentant les organisations et partis bourgeois (MDC, Verts, PRG), chassant Chirac, un gouvernement dont les travailleurs exigeraient qu'il mène une politique conforme à leurs besoins et leurs aspirations.

Les militants interviennent et informent CPS

30 signatures du 9 au 14 mars au lycée Talma, Brunoy (91), 17 au collège de Montmarault (63)

APPEL URGENT AUX DIRECTIONS NATIONALES
DU SNES, DE LA FSU, DU SNLC-FO, DU SE-FEN, DU SDEN-CGT

Le 6 mars, le gouvernement a fait adopter en CTPM un projet de décret qui casse le statut des enseignants de LP: - en annualisant les services: semaines de 15 à 21 heures, voire de 23 heures, calcul (et payement) des heures supplémentaires effectué en fin d'année - et alors possibilité de se voir imposer des « compléments de service » dans un autre établissement (remplacements, etc.)
- en cessant de compter le service sur la seule base des heures d'enseignement, y intégrant des activités qui ne sont pas de l'enseignement, et en laissant par conséquent au chef d'établissement le soin de décompter les services

Le 6 mars, Allègre a précisé que non seulement le gouvernement maintenait le projet de décret, mais encore qu'il allait rapidement l'étendre aux autres catégories d'enseignants (certifiés, agrégés)

Dès le 3 mars, L'A.G. interétablissement d'Evreux adoptait la motion suivante:
« *Si le 6 mars Allègre a maintenu son projet de décret contre les PLP, projet qui menace tous les enseignants, il est nécessaire que tous les syndicats se réunissent et appellent immédiatement dans l'unité à la grève générale* »

Ils ont raison. Alors que par dizaines, les lycées professionnels sont en grève, **pour porter un coup d'arrêt à l'offensive contre notre statut**, dirigeants du SNES, de la FSU, du SE-FEN, du SN-FO-LC, du SDEN-CGT:
Appelez à la grève générale de l'enseignement public jusqu'au retrait du projet de décret cassant le statut des PLP et préparant la casse de celui de tous les autres enseignants

Le gouvernement maintient son décret, contre la volonté massive des professeurs de LP. Le gouvernement refuse dans le même temps la satisfaction des revendications des instituteurs de l'Hérault et du Gard en grève pour arracher la création des postes statutaires nécessaires. Alors, dirigeants syndicaux:
convoquez une manifestation nationale des enseignants à l'assemblée nationale pour exiger de la majorité PS et PCF qu'elle décide de satisfaire les revendications

Motion adoptée par l'Assemblée générale du Lycée M.Eliot, Epinay/Sénart (91), le 17 mars

L'Assemblée Générale se prononce pour
- le retrait du projet de décret sur le statut des PLP
- le retrait de la circulaire de rentrée 2000
- pour que la direction de SNES un mot d'ordre clair d'appel à la grève générale

(19 pour 1 contre)

Instituteurs: 35 signatures du 20 au 23 mars sur les écoles d'Epinay sous sénart et Yerres (91)

Aux directions nationales SNU-IPP, SE-FEN, SNUDI-FO, SDEN-CGT
Depuis février, instituteurs et PE de l'Hérault, du Gard, sont en grève.
Leurs revendications sont aussi les nôtres, et vous devez les reprendre:

LA CRÉATION MASSIVE DE POSTES STATUTAIRES POUR
- aucune fermeture de classe - pas plus de 25 élèves par classe - assurer tous les remplacements (maladie et formation) - remplacer tous les départs en retraite - pourvoir tous les postes d'AIS avec des enseignants spécialisés - assurer l'accueil de tous les enfants de deux ans en maternelle

Le 16 mars, nous étions des centaines de milliers en grève, pour obtenir la création de postes statutaires nécessaires, pour la défense du statut et des conditions de travail.

Le 16 mars au soir, Jospin a catégoriquement rejeté les revendications, annonçant une aumône, se vantant d'avoir "*déjà recruté*" ... "*des emplois-jeunes*" - c'est-à-dire d'avoir appliqué la "charte du XXIème siècle". Pas question pour son gouvernement de recruter plus d'enseignants.

Alors, dirigeants des syndicats du premier degré:

Le 6 mars, l'Assemblée générale des enseignants du premier degré de l'Hérault s'est une nouvelle fois adressée à vous pour que:
* Vous appeliez à la grève générale de l'enseignement public
* Vous convoquiez, devant le refus du gouvernement, une manifestation centrale et nationale des enseignants à l'assemblée nationale pour y exiger satisfaction de nos revendications.

Après la démonstration de force du 16 mars, c'est l'évidence pour tous que nos collègues de l'Hérault ont raison. Les journées d'actions de 24 heures, ça suffit:

Dirigeants du SNU-IPP, du SE-FEN, du SNUDI-FO, du SDEN-CGT:

Appelez à la grève générale jusqu'à satisfaction des revendications

Appelez à une manifestation massive des enseignants à l'Assemblée nationale pour qu'elle décide de satisfaire les revendications

Assemblée générale des instituteurs de l'Essonne du 24 mars

Une délégation des écoles en grève d'Epinay sous sénart intervient dans l'Assemblée générale pour qu'elle reprenne l'adresse ci-dessus. Après de multiples efforts des représentants départementaux du SNU-IPP pour l'empêcher, l'Assemblée adopte une adresse aux dirigeants syndicaux du premier degré pour qu'ils appellent les enseignants des écoles à la grève générale .

Pour: 64 Nppv: 9 (les représentants des syndicats)

Les publications suivantes sont disponibles auprès des militants ou en nous les commandant:

CPS n°73-74 Spécial Stéphane Just (20 francs)
CPS n°78 - textes adoptés par la XI° Conférence du Comité (10 francs)
Supplément à CPS n°79: A nouveau sur la guerre impérialiste contre la RFY ... (5 francs)
Supplément au CPS n°80 : Aux militants qui diffusent le bulletin "directeur: Pierre Salvaing" (5 francs)
Supplément CPS RATP du 22 mars 2000 (3 francs)

BULLETIN D'ABONNEMENT À "COMBATTRE POUR LE SOCIALISME"

(10 NUMÉROS: 100 FRANCS)

NOM:..... PRÉNOM:.....

ADRESSE:.....

CODE POSTAL:..... LOCALITÉ:.....

Chèques à l'ordre de : G.E.R. - Envoyer à: Serge SELLERON – 6 rue du Dauphiné – 91300 MASSY

Directeur de la publication: Olivier LESTANG - Commission paritaire n°67187 - n°ISSN: 0763790X - Imprimerie spéciale

XXX^{ème} congrès: un pas en avant vers la liquidation du PCF

Le 30ème congrès du PCF, qui s'est tenu à Martigues à la fin du mois de mars, a été l'objet d'une préparation soigneusement "cadrée" par les dirigeants de ce parti. Les moindre développements et remous liés à ce congrès ont été l'objet d'une assez large couverture médiatique.
Un nombre inhabituel d'"invités" s'est joint aux délibérations: des représentants du mouvement ouvrier officiel et du PS, mais aussi des délégations des partis bourgeois du gouvernement (PRG, MDC, Verts), des représentants d'"associations" en tous genres, des "intellectuels", des "personnalités"... jusqu'aux dirigeants des deux principales organisations qui, en France, usurpent la référence au trotskysme, Arlette Laguiller (LO) et Alain Krivine (LCR).

Ainsi, c'est un véritable "front sans rivages" qui s'est assemblé autour de Robert Hue pour la naissance de ce que la direction du PCF appelle un "nouveau parti communiste".

Un "*nouveau parti communiste des années 2000*"?

Dès novembre 1999, le secrétaire national du PCF, Robert Hue, pouvait annoncer que le 30ème congrès du PCF serait, "*sans ambiguïtés*", "*un congrès dont le sens est celui d'un congrès fondateur.*" (conférence de presse du 23/11/99). Le 26 mai dernier, il concluait les travaux du congrès dans des termes similaires:

"Le congrès de Martigues fera date dans l'histoire du communisme français. Il aura bien été - conformément à la volonté clairement affirmée par les adhérentes et les adhérents - le congrès fondateur du nouveau Parti communiste des années 2000." (supplément à *L'Humanité* du 27/3/2000).

Les deux congrès précédents, en particulier le 29ème congrès, analysé dans CPS n°65, avaient déjà réalisé des avancées décisives dans le sens de l'abandon de toute référence au marxisme, au mouvement ouvrier, à la lutte des classes. De ces références, il ne reste quasiment rien dans les textes adoptés à Martigues: et, quand de-ci de-là apparaissent quelques termes, c'est pour les vider de leur contenu, les travestir et les bafouer que le PCF les emploie, comme on le verra. En lieu et place d'une analyse un tant soit peu sérieuse de la situation politique et des développements sociaux, ces "thèses" cousues de fil blanc, ne servent qu'à justifier les "nouvelles" perspectives avancées par le PCF: appuyée sur une liquidation presque totale de ses références traditionnelles, la direction du PCF a engagé une nouvelle étape dans la dégénérescence de ce parti, vers sa liquidation.

Un parti à la dérive

On ne peut comprendre l'évolution du PCF sans rappeler une donnée fondamentale: la disparition de l'URSS et l'éclatement de la bureaucratie du Kremlin. La SFIC, ancêtre du PCF, s'est constituée en France sous l'impulsion de la révolution d'Octobre 1917: mais, comme toutes les sections de la III^{ème} Internationale, elle a subi les effets de sa dégénérescence stalinienne. Le PCF est devenu pour des décennies l'agence française de la bureaucratie du Kremlin qui usurpait le pouvoir en URSS. Il ne pouvait exister comme parti ouvrier traître distinct du PS que du fait de l'existence de l'URSS - parce qu'il usurpait en France la référence au parti bolchévique et à la révolution d'Octobre. Sa politique, ses multiples retournements "tactiques" étaient étroitement subordonnés aux intérêts de la bureaucratie russe.

Mais aujourd'hui le PCF a perdu sa raison d'être: c'est un parti politiquement "orphelin", à la dérive, qui est entré dans la phase finale de sa crise et est voué à disparaître en tant que parti ouvrier. Du fait de l'existence en France d'un PS, ce parti ne peut nourrir aucun espoir de voir se produire en France un processus à l'italienne, pays dans lequel le plus grand fragment de l'ancien PCI (devenu PDS, puis DS) a très vite occupé la place vacante du parti social-démocrate. Les résultats électoraux du PCF n'ont cessé de décliner dans la dernière décennie, à tel point que les règles de fonctionnement de l'Assemblée nationale ont dû être modifiées pour lui permettre de disposer encore d'un groupe parlementaire et des avantages afférents.

Il lui reste cependant un dernier rôle à jouer, dans le prolongement du rôle contre-révolutionnaire que la bureaucratie stalinienne remplissait auparavant: liquider toute référence à la lutte des classes, au mouvement ouvrier, au marxisme dans les rangs du prolétariat; l'enfermer dans le cadre du mode de production capitaliste, sans issue politique organisée, le rendre ainsi aussi démuni politiquement possible face aux coups toujours redoublés que lui assène la bourgeoisie française.

Le PCF du fait de son histoire, de ses références au communisme, à la révolution d'octobre, aussi mensongères soient-elles, peut jouer un rôle irremplaçable dans la lutte politique de la bourgeoisie contre la perspective du socialisme.

De plus, ce parti peut s'appuyer sur les positions considérables dont il dispose au sein du mouvement ouvrier. L'appareil du PCF pèse encore d'un poids décisif dans la CGT; il dispose d'une influence considérable au sein de la première confédération syndicale enseignante du pays, la FSU; il est représenté à l'université par les dirigeants de l'UNEF-SE. Le PCF est également présent à tous les échelons de l'appareil d'Etat, des conseils municipaux jusqu'au gouvernement dont il est une composante essentielle: il occupe cette place du fait de ses liens organiques avec le mouvement ouvrier, du fait qu'une fraction de l'électorat ouvrier continue de se saisir du vote PCF pour tenter de s'exprimer.

La "démocratie" selon Robert Hue

Un des textes adoptés à Martigues affirme:

"la démocratie est pour nous le moteur d'une transformation révolutionnaire de la société".

De quelle "transformation" il s'agit en réalité, la façon dont a été organisée la discussion préparatoire au congrès, véritablement scandaleuse, en est très révélatrice.

Dès le 12 juillet 1999, Robert Hue dans une "adresse aux communistes" présentait une première série de quatre textes posant des "questions" en précisant:

"C'est une préparation du congrès inédite qu'il nous faut entreprendre. (...) Il ne s'agit évidemment pas de textes préparatoires au congrès (...)".

Ayant ainsi placé hors de critique ces textes, ceux-ci ouvraient le bal avec des "questions" qui bien vite se dépouillaient de leurs points d'interrogation:

"pour les communistes, décidément, la démocratie est un projet de société"; "nous avons décidé de mettre au centre de notre mutation la voie citoyenne de transformation sociale",

ou ne les gardait que pour la forme:

"N'est-ce pas sur la conception même du parti, son mode d'organisation, qu'il faut s'interroger? Sont-ils adaptés à ce qu'est la société française d'aujourd'hui (...)? Cela n'implique-t-il pas qu'il soit en permanence et dans ses structures mêmes "ouvert" sur la société (...)?"

Evidemment, il était entendu dès le départ qu'il n'y aurait pas possibilité de déposer un texte alternatif, conformément aux vieilles habitudes staliniennes. A partir d'octobre, en lieu et place d'une discussion politique, dans le cadre des assemblées de cellules prévues à cet effet par les statuts du PCF c'est à non plus quatre, mais sept séries de "questions" qu'ont été confrontés les "adhérents". Ces questions soumises aux "adhérents" supposaient une nouvelle fois d'ores et déjà une orientation - ainsi, la question générique n°2: "*Est-ce le communisme qui a échoué en ce siècle?*", qui menait en filigrane à l'objectif d'un "nouveau communisme" énoncé par Hue.

Et c'est à partir des résultats de cette pseudo-"enquête" qu'en février, la direction Hue pouvait soumettre à une seconde "consultation" sept "bases communes de discussion"... en y joignant in extremis un projet de modification des statuts et un autre portant sur l'élection des instances nationales de direction du PCF, le tout devant être adopté courant mars!

Fait significatif de la dégénérescence de ce parti: seuls 50 000 à 60 000 "adhérents" ont souscrit aux "consultations" engagées par Hue et consorts, quand le PCF revendique officiellement 210 000 membres.

Cependant, et malgré de forts témoignages du désarroi politique de la part des "adhérents" (notamment une abstention moyenne tournant autour de 10%, et des refus de votes exprimés dans certaines fédérations), les résultats de ces deux plébiscites ont permis à Hue de se revendiquer d'une "large majorité", englobant 80% de votes positifs. Les résultats sont allés de 84,5% de votants "acceptant ce texte comme base de discussion" (sur le premier texte) à 78,5% (sur le texte concernant le fonctionnement du PCF).

Dès avant la tenue des conférences fédérales, chargées d'élire les délégués au congrès, l'orientation défendue par les dirigeants du PCF était donc avalisée. Le recours aux "bonnes vieilles" recettes staliniennes au cours des conférences permettait d'achever le travail: à Paris, notamment, près de 60 délégués fédéraux hostiles à la ligne Hue étaient poussés à refuser de voter, se privant ainsi de représentation au 30ème congrès et laissant les mains libres à la direction, alors que dans cette fédération, le texte sur le PCF avait été minoritaire d'une courte tête.

Enfin, une contribution "exceptionnelle" de 1000 francs était demandée à chaque délégué pour couvrir les frais d'organisation et d'hébergement du congrès, quand des dizaines de "personnalités" étaient cordialement invitées et reçues royalement!

Plébiscites à répétition et suffrage censitaire: c'est ainsi qu'a été organisé le congrès de Martigues. Et c'est en s'appuyant sur cette conception de la "démocratie" que le PCF a porté sur les fonts baptismaux son "nouveau projet communiste", dont la première caractéristique est de .. condamner le communisme.

Une offensive frontale contre la révolution d'octobre 1917

Etablissant un "bilan" de la trajectoire qui aurait conduit l'URSS a éclater, le texte n°2 adopté par Martigues, intitulé "*Est-ce le communisme qui a échoué en ce siècle?*" déclare:

"C'est une conception du communisme qui a échoué dans ce siècle et non le communisme lui-même."

Ce texte part en effet d'une pseudo "critique" et d'un pseudo "bilan" de la politique menée en URSS:

"elles (les "sociétés de type soviétique", ndlr) ont reproduit des systèmes de domination et donné naissance à des états oppressifs, bafouant les droits de l'homme et provoquant des millions de morts".

"*Loin de l'exigence démocratique*", ajoute encore ce texte, "*c'est une société écrasée par un Etat bureaucratique omniprésent qui s'est installée ,en URSS et dans les pays du "camp socialiste"."*

Est-ce pour autant véritablement le stalinisme que condamne le PCF? En aucun cas, puisque ce texte affirme que, quoique "*dans cette évolution, les circonstances ont pesé lourd*",

"ce ne sont pourtant pas elles, mais des hommes, des communistes, qui ont fait le stalinisme, y compris contre d'autres communistes".

La bureaucratie du Kremlin aurait donc été "communiste", fidèle au programme légué par Marx, Engels et Lénine. Quant au PCF lui-même, il aurait, tout de même:

"joué un grand rôle dans l'histoire nationale, dans les conquêtes sociales et démocratiques de notre histoire récente."

Après avoir donc attribué les crimes du stalinisme a des "communistes", faillibles en tant que tels, arrive le meilleur: c'est précisément le fait d'avoir été "communistes" qui aurait constitué leur "faute" principale. En effet, le PCF en vient ainsi à affirmer que

"les évolutions négatives (en URSS, ndlr)ont été facilitées, non par la révolution elle-même, mais par une conception historique qui l'a réduite au pouvoir d'Etat, à la dictature du prolétariat et à l'étatisation de l'économie".

C'est donc la prise du pouvoir d'Etat, la constitution d'un Etat ouvrier établissant la domination des exploités sur les exploiteurs, l'abolition par cet Etat de la propriété privée des moyens de production - bref la révolution prolétarienne - qui doit être condamnée.
On retrouve là un des axes définis par le 29ème congrès: "*Eviter étatisme et collectivisme*". Et le PCF précise en quel nom: parce que l'URSS a "*bafoué les droits de l'homme*" et "*l'exigence démocratique*".

Il en conclut que "*pour promouvoir une alternative crédible au capitalisme*" il faudrait

"construire aujourd'hui la cohérence nouvelle d'un projet, d'une pratique et d'une organisation adéquates: c'est cela que nous entendons par "nouveau parti communiste"".

Pour construire le "nouveau parti communiste" annoncé par Hue, il est donc nécessaire de décréter l'avènement d'un "nouveau communisme": la caractéristique fondamentale de cette "nouvelle" théorie est bien sûr de partir d'une offensive brutale contre le bolchevisme et la révolution d'Octobre 1917.
Mais de quel bois ce "nouveau communisme" est-il fait?

Des "*révolutions au pluriel*" (R.Hue)

Quelle "révolution" propose donc le PCF? La réponse est formulée par Hue dans sa "prise de parole" au cours du 30ème congrès:

"C'est de véritables révolutions, "révolutions au pluriel", dont il faut parler. Révolutions dans les connaissances, les technologies, la communication. Révolutions dans le travail, dans les modes de vie. Révolutions ouvrant de nouvelles pistes qui pourraient conduire à des progrès de civilisation".

Rien de moins!

Le texte n°1, *Mondialisation, enjeux internationaux et action du Parti communiste français*, dégage ce qui selon le PCF serait la plus grande de ces "révolutions": il s'agirait de la pseudo "*révolution informationnelle*" qui accélérerait "la *tendance à la mondialisation*", permettrait "*d'achever le remplacement des mains de l'homme par la machine*" et entraînerait "*l'émergence de nouvelles conditions de production et de consommation, de nouveaux rapports humains dans le travail*".

Pour les bureaucrates ci-devant staliniens, Internet est donc une création merveilleuse: elle permet d'affirmer que tout ce qui caractérisait le mode de production capitaliste serait en passe d'être aboli. Puisque machines et ordinateurs seraient désormais en passe de remplacer "*la main de l'homme*", la classe ouvrière passe à la trappe et, du même élan, l'exploitation capitaliste se voit remplacée par de "*nouveaux rapports humains*"... On n'arrête pas le progrès!

Quant à voir que les racines du succès des entreprises du secteur des nouvelles technologies repose sur une surexploitation forcenée de la main d'oeuvre - techniciens et ouvriers - main d'œuvre qui, dans ce secteur surfant sur des flots de capitaux fictifs, fait même défaut, telles ne sont pas les préoccupations du PCF.

Reste que d'après Hue,

"une révolution manque à l'appel, alors pourtant qu'elle est indispensable à l'accomplissement de toutes les autres: c'est la révolution dans les rapports sociaux".

De quoi veut-il parler? Le texte 1 précise que les

"processus (de la "mondialisation", ndlr) *sont aujourd'hui dominés par le capitalisme: ce ne sont pas les êtres humains qui priment mais l'argent pour l'argent".*

La notion de "capitalisme" est ramenée à une notion morale: ce qui le caractériserait, c'est une "mauvaise" utilisation de l'argent. Il s'ensuivrait que le "nouveau communisme" aurait pour objectif

"le combat nécessaire contre la mondialisation capitaliste, pour une autre mondialisation au service des êtres humains".

Le texte 1 formule à partir de là une formulation générique de ce que Robert Hue entend par "nouveau communisme":

"Il s'agit d'en finir avec le capitalisme en le dépassant, c'est-à-dire d'agir pour remplacer graduellement, dans un processus de création et de progrès, au rythme des luttes, des conquêtes et de la volonté des gens, toutes les règles existantes par des règles nouvelles."

Un aperçu sur le "dépassement du capitalisme" selon le citoyen Robert Hue

"*Dépasser le capitalisme*", voici donc le "nouveau projet communiste". Cette formule, déjà au cœur du précédent congrès du PCF, peut prêter à confusion. Le premier texte adopté à Martigues ne s'écrie-t-il pas: "*nous voulons en finir avec le capitalisme*"?
On le sait, dès le *manifeste*, Marx plaçait au cœur du programme des communistes "*l'abolition de la propriété privée*". Telle est la condition première pour en finir avec le capitalisme, commencer à organiser la production en fonction des besoins des masses, selon un plan élaboré et réalisé sous contrôle ouvrier, d'en finir avec l'aliénation, l'oppression, l'exploitation. Exproprier le capital, détruire l'Etat bourgeois qui le protège, instaurer l'Etat ouvrier, instrument du pouvoir ouvrier, de la dictature révolutionnaire du prolétariat, voilà comment il est possible d'en "finir avec le capitalisme".
Mais ce qu'est le "*capitalisme dépassé*", les textes de ce congrès le révèlent plus que ce ne fut jamais le cas.
Après avoir catégoriquement rejeté l'étatisation des moyens de production, celle-ci étant la seule voie immédiate vers leur socialisation, il ne reste guère de solutions. Aussi le modèle de "capitalisme dépassé" du citoyen Hue s'appelle:

*"une nouvelle mixité public-privé utilisant l'argent autrement" (cf. texte 4: "*le projet communiste*")*

L'ajout de l'adjectif "*nouvelle*" s'est fait à Martigues. Preuve que les congressistes savent ce qu'il leur faut cacher: "*l'économie mixte à prédominance sociale*" est la sœur jumelle de "l'économie mixte de marché" de feu Mitterrand.

Qu'y trouve-t-on en effet? Un secteur public, mais, attention: "*rénové et démocratisé*". La "réforme de l'Etat" n'est pas loin. Pour le reste: un secteur privé, qui continue de réaliser des "*profits, y compris financiers*" (ibid.), mais qui doivent être "*mis à contribution*" "*pour faire face aux énormes dépenses nécessaires à la nation*".
On y trouve la "*spéculation financière*", qui elle doit être "*mise à contribution*" (via la taxe Tobin ou un succédané) pour financer notamment les retraites. Au passage, le PCF ouvre une piste pour que les retraites ne relèvent plus du tout de la solidarité ouvrière mais de la charité étatique par le biais de l'impôt.

Mais on trouve encore d'autres vieilles connaissances dans la douce contrée du "*capitalisme dépassé*". Ainsi (texte 1) l'Union Européenne, mais "*réorientée progressivement*", y compris les traités de Maastricht et Amsterdam dont il s'agit tout au plus de "*mettre en cause*" "*les règles ultra-libérales*", mais pas d'abroger. Ainsi encore le FMI, mais "réorganisé", l'ONU, mais "*démocratisée*" (ibid.).

La seule structure dont le PCF demande la dissolution est celle de l'OTAN.

Mais en quoi "*l'économie mixte à prédominance sociale*" est-elle singulière? C'est qu'on ne s'y résigne pas à "*abandonner aux capitalistes le marché et la production des biens et services*" (texte 4, *le projet communiste*). Mieux, il s'agit:

"d'inciter les entreprises à utiliser leur profit pour la création d'emplois et de richesses nouvelles, la formation et la recherche-développement".

Et quels sont donc les moyens qui transformeraient le loup capitaliste en agneau, l'exploiteur en généreux bienfaiteur? Qui permettrait que naisse "*une mixité public-privé poursuivant un but social d'ensemble y compris dans la gestion du secteur privé*" (ibid) ? Des "*réformes de structure*" sont revendiquées, mais on n'en saura guère plus. Une seule est tout à fait claire: aller vers ce "capitalisme dépassé" selon le PCF repose en fait sur une seule méthode: l'association capital-travail. Le congrès prône en effet

" élargir le nombre de ceux qui prennent part aux décisions"

l'exercice de droits et de pouvoirs nouveaux d'intervention et de décision des salariés sur la politique des entreprises et leur gestion " (texte 4)

Derrière le masque du "dépassement du capitalisme", apparaît la cogestion.

"Notre but n'est pas de prendre le pouvoir"

Le congrès du PCF précise les moyens qu'il se donne afin de "dépasser le capitalisme": "l'intervention citoyenne".

"Les enjeux en cours exigent le développement d'interventions citoyennes. Avec toutes les forces qui s'impliquent dans la lutte contre la mondialisation capitaliste, avec toutes celles qui s'inscrivent dans la construction d'une alternative au capitalisme, l'heure est au dialogue, à l'action convergente, à la solidarité, à la coopération sous des formes multiples". (texte 1)

C'est ce qui ressort de l'étude du "*projet communiste*" du PCF, exposé dans le texte n°4 (l eprojet communiste) adopté à Martigues. Le PCF y dévoile le rôle "nouveau" qu'il s'assigne:

"Notre but n'est pas de prendre le pouvoir, mais de permettre aux citoyens de l'exercer dans une société citoyenne de partage."

Il ajoute:

"La démocratie est pour nous le moteur d'une transformation révolutionnaire de la société. Nous voulons promouvoir la citoyenneté, encourager l'esprit critique, fortifier la laïcité, décentraliser les pouvoirs, limiter les cumuls, élargir le nombre de ceux qui prennent part aux décisions, aller vers une nouvelle Constitution, pour une République moderne. Nous voulons stimuler la démocratie directe tout en améliorant profondément la démocratie représentative notamment par un statut de l'élu, du militant associatif et syndical, par la proportionnelle et par le renforcement du rôle des assemblées élues."

Notons que le baragouin des ex-staliniens sur le "*statut du militant syndical*" ne signifie rien d'autre qu'une volonté de destruction des organisations syndicales ouvrières par leur intégration à l'Etat bourgeois.

Mais voilà donc cette orientation, qui conduit au désarmement politique complet de la classe ouvrière, pétrie "d'intervention citoyenne" et de "démocratie". Que reste-t-il à faire une fois écartée la "prise du pouvoir"?

"L'action politique des citoyens, les mobilisations sociales, du local au mondial, les convergences planétaires favorisées par les nouveaux moyens de communication peuvent faire bouger les choix des entreprises, des Etats, des institutions internationales" (texte 1, "*Mondialisation*")

"*Faire bouger les choix*"... le "nouveau communisme" de Robert Hue a dit son dernier mot: réduire la classe ouvrière à un lobby.
"*L'intervention citoyenne*" a sa logique: il s'agit en fait de nier le droit politique de la classe ouvrière à l'existence. Ainsi une première conséquence de la politique préconisée par le PCF est de priver le prolétariat d'une de ses possibilités d'expression politique: si le PCF, parti ouvrier dégénéré, refuse officiellement d'être candidat à l'exercice du pouvoir, si son seul but est désormais de permettre aux "citoyens", toutes classes confondues, d'"*exercer le pouvoir*", alors il prive le prolétariat d'une de ses possibilités d'expression, sur son terrain de classe et pas sur celui de la "citoyenneté".
C'est d'ailleurs ce qui s'est déjà produit au cours des dernières élections européennes, où le PCF ne s'est pas présenté en tant que tel, mais a soutenu une liste comprenant des éléments petits-bourgeois et réactionnaires, la liste *Bouge l'Europe!* Mais cette politique a d'autres implications.

Le "mouvement social" pour étouffer la lutte des classes

Au total, dans les textes adoptés à Martigues, la notion de "lutte des classes" n'apparaît presque pas: encore est-ce pour être totalement travestie qu'elle est invoquée par le PCF. Le texte n°3, portant sur "*la société française*", nous apprend en effet qu'elle s'étendrait à "*de nouveaux terrains et acteurs*", et qu'elle s'incarnerait dans "*ce que, depuis 1995, on appelle le mouvement social*".
Il précise que désormais:

"il faut nécessairement inventer, expérimenter, au sein du mouvement social et avec les forces politiques, dans le respect de l'indépendance de chacun, d'autres types d'interventions, d'échanges, de coopérations en vue de projets de transformation à construire ensemble".

Le texte n°4 ajoute encore que le projet du PCF "*s'inspire des formes nouvelles du mouvement social*". Parmi celles-ci:

"Le féminisme est une dimension identitaire de notre projet"; "Nous luttons contre le racisme, l'antisémitisme, les intégrismes, la xénophobie et l'homophobie"; "Nous voulons conjuguer l'économique, le social et l'écologique".

Le "mouvement social" est une notion fondamentalement opposée à celle de mouvement ouvrier. Elle est naturellement utilisée par le PCF pour y dissoudre la notion de lutte des classes. Le "mouvement social" dont le PCF ne se soucie pas de donner une quelconque définition précise est simplement un truchement pour ravaler le prolétariat aux rang de simples citoyens éparpillés.
Il s'agit finalement d'une tentative, au nom de la "citoyenneté", à ramener la conscience du prolétariat à son niveau d'avant 1848, avant le Manifeste et la constitution d'un véritable mouvement ouvrier: elle consiste à occulter la différence fondamentale entre exploiteurs et exploités, entre propriétaires des moyens de production et travailleurs salariés. Elle conduit le prolétariat à s'incliner, en tant que "citoyens", devant la politique de l'Etat "démocratique" bourgeois... et à désigner de temps en temps qui ira fouler ses droits à l'Assemblée.
Le mouvement social sert à justifier la séparation que la direction du PCF voudrait définitive entre "le politique" et "le social" (rien d'étonnant à ce que des premiers signes d'autonomie de la direction de la CGT apparaissent).

Aussi peut-on utiliser ce qu'écrivait Marx dès 1843, dans son texte *A propos de la question juive*:

"On fait une distinction entre les "droits de l'homme" et les "droits du citoyen". Quel est cet "homme" distinct du citoyen? Personne d'autre que le membre de la société bourgeoise. Pourquoi le membre de la société bourgeoise est-il appelé homme, homme tout court, et pourquoi ses droits sont-ils appelés droits de l'homme? Qu'est-ce qui explique ce fait? Par le rapport de l'Etat politique à la société bourgeoise, par l'essence de l'émancipation politique."

Examinant en détail les différentes moutures de la "Déclaration des droits de l'homme et du citoyen", Marx en vient à la conclusion que:

"L'application pratique du droit de liberté, c'est le droit de propriété privée. Mais en quoi consiste ce dernier droit? "Le droit de propriété est celui qui appartient à tout citoyen de jouir et de disposer à son gré de ses biens, de ses revenus, du fruit de son travail et de son industrie (Constitution de 1793, art.16)"

Il en conclut que (souligné par nous):

"L'émancipation politique, c'est la réduction de l'homme d'une part au membre de la société bourgeoise, à l'individu égoïste et indépendant, et d'autre part au citoyen, à la personne morale.
L'émancipation humaine n'est réalisée que lorsque l'homme a reconnu et organisé ses propres forces comme forces sociales et ne sépare donc plus de lui la force sociale sous la forme de la force politique."

Il est nécessaire de préciser que le texte qui vient d'être cité est antérieure de plusieurs années à la publication du Manifeste du parti communiste, et remonte à une époque où Marx n'avait pas encore "*réglé ses comptes avec sa conscience philosophique*". Néanmoins, ce texte témoigne clairement d'une réflexion qui conduira Marx à lutter pour la prise du pouvoir par la classe ouvrière, pour la révolution sociale, pour le communisme.

A contrario, la politique "moderne" du PCF consiste à faire reculer aussi loin que possible la classe ouvrière. Et pour cela, contribuer à a priver de représentation politique en avançant vers la liquidation du PCF lui-même, au nom de l'ouverture sur "le mouvement social", "sur la société".

Mais précisément, ce qui justifie l'organisation du prolétariat en parti politique distinct, c'est que dans le cadre des rapports sociaux capitalistes, il est sans cesse divisé par la concurrence, aliéné, soumis à l'exploitation, aux idées dominantes, etc. La constitution de la classe ouvrière en parti est une nécessité absolue pour pouvoir même avoir une conscience politique d'elle-même, que sa place dans la société capitaliste , répétons-le, ne peut lui donner d'elle-même. "L'ouverture du PCF sur la société" (société que les textes adoptés "oublient" de qualifier de "bourgeoise") ne signifie en réalité que sa liquéfaction, plus ou moins rapide.

Au nom de l'ouverture au "mouvement social", avancées vers la liquidation du PCF

Au congrès de Martigues ont été effectués des changements très significatifs dans le sens de la liquidation organisationnelle du PCF: une modification importante des statuts a été adoptée.
Les instances nationales de direction en sont fondamentalement transformées: ainsi, le "Conseil National" du PCF doit désormais être composé de 250 membres dont

"une centaine de militant(e)s politiques et du mouvement social" et "environ cent cinquante militant(e)s investi(e)s de responsabilités importantes dans le parti et les institutions".

C'est un pas important dans la transformation du PCF, dont les responsables ne sont plus désignés officiellement par le parti mais par "le mouvement social": c'est un élément de dilution du PCF.

Dans la foulée de l'élection de cette direction "nouvelle formule", un certain nombre de "personnalités" petites-bourgeoises sont parvenues à la tête du PCF: des membres de la liste *Bouge l'Europe!*, des "dirigeants associatifs", etc. La part belle était également faite à l'aile "refondatrice" du PCF. Enfin, des dirigeants et ex-dirigeants syndicaux étaient accueilli au titre du "mouvement social", tels Michel Deschamps (FSU), Bernard Thibault (CGT) Karine Delpas (UNEF-SE). Plusieurs "personnalités" étaient ensuite nommées à la plus haute instance du PCF, son "Collège Exécutif": ainsi Michela Frigiolini (responsable "féministe" et ex-membre de la liste *Bouge l'Europe!*), Eugène-Henri Moré ou Michel Deschamps.

Il ne faut certes pas surestimer l'importance qu'ont par elles-mêmes ces "personnalités": mais, si elles ne pèsent rien en tant que telles, elles remplissent par contre le rôle d'"éclaireurs" au compte de la direction du PCF, pour lui indiquer jusqu'où il peut aller. Leurs "contributions" à la discussion au sein du PCF, dûment relayées par l'appareil, lui permet aussi d'aiguiller l'ensemble du parti, de le matraquer idéologiquement, d'accélérer sensiblement la marche à la "mutation". Il faut rappeler que de cette manière, plusieurs colistiers du PCF au cours des élections européennes, en plein cœur de la guerre dans les Balkans, ont pu prendre publiquement position en faveur de l'intervention impérialiste. Au demeurant, le pouvoir réel du PCF est et reste totalement entre les mains de l'appareil, du secrétariat, des permanents.

Par ailleurs, la modification des statuts adoptée à Martigues octroie de nouveaux pouvoirs aux instances de direction:

"Il (le Conseil National, ndlr) peut, sur une question à l'ordre du jour, réunir une conférence nationale composée des membres du Conseil National et de délégations élues par les comités fédéraux. Il peut consulter des invités ou organiser la consultation des communistes ainsi que l'animation publique de leurs débats sous des formes appropriées dans la presse communiste. Lorsque la situation l'exige, il peut décider la convocation d'un congrès extraordinaire et en fixe la date et l'ordre du jour."

Ces nouveaux pouvoirs exorbitants vont permettre aux dirigeants du PCF d'accélérer encore davantage la marche à la liquidation de leur parti. Une commission présidée par Marie-Georges Buffet, élue par le 30ème congrès, oeuvre d'ores et déjà à une refonte complète des statuts actuels: la convocation d'un congrès "*exceptionnel*" à brève échéance est programmée.

Certaines des modifications structurelles majeures qui sont envisagées par la direction du PCF sont annoncées par le texte n°6 intitulé *Le parti communiste*:

"Le changement proposé part d'un choix majeur: la primauté de l'adhérent. Il s'agit de fonder la conception de l'organisation non plus sur des structures mais sur les attentes, les motivations et la liberté d'engagement des hommes et des femmes communistes. A chacune et à chacun de décider où, quand et comment s'impliquer, de proposer et de choisir selon ses intérêts le cadre d'activité qui correspond à ses motivations".

Dans ce cadre, les dernières cellules qui continuent aujourd'hui à fonctionner, notamment les cellules d'entreprises, seraient totalement liquidées au profit de "*réseaux, collectifs, ateliers, liens transversaux, etc*". Là encore, la transformation du PCF en véritable moulin où "chacun décide quand et comment s'impliquer" est un levier vers sa dissolution. De plus, au nom de la primauté à l'adhérent, cette conception laisse totalement les mains libres à la direction.

Rien ne se dégage de la crise du PCF

Il faut constater que les changements majeurs opérés par le congrès de Martigues n'ont rencontré que de faibles résistances. Seule, la fédération du Pas-de-Calais a vu se dégager une majorité de votes opposés à la ligne du CN. Mais les regroupements actifs dans ce département ont des noms qui, en eux-mêmes, sont lourds de pourriture politique: il s'agit par exemple des "*comités Honecker*" constitués en "défense" de l'ancien dirigeant est-allemand, et qui depuis se sont illustrés par leur attachement fanatique et nauséabond à tous les débris du stalinisme.

Il faut également donner un aperçu du texte soutenu par la fédération du Pas-de-Calais dans son ensemble dans la préparation du 30ème congrès:

"Maastricht, c'est le programme commun à la droite et à la social-démocratie. C'est ce programme qui inspire toute l'action gouvernementale aux effets si néfastes pour le peuple de France. C'est pourquoi toute volonté de changement doit pouvoir se construire par l'Union des forces progressistes contre ce programme(...)

Le PCF doit se faire le relais des revendications populaires, appeler à l'action et au rassemblement pour infléchir, pendant qu'il est encore temps, les mauvaises orientations actuelles et prendre toutes ses responsabilités au Parlement(...)

Unissant le drapeau rouge des luttes au drapeau tricolore de la nation, le PCF doit prendre la tête de l'action pour préserver la souveraineté nationale, les acquis laïques et républicains"

Ce texte ne fait rien d'autre que reprendre les axes politiques défendus par le PCF avant le tournant vers la "mutation": il ne permet certainement pas de dégager une perspective politique pour la classe ouvrière, mais contribue à nourrir la confusion en son sein.

Aux basques de Robert Hue

Ajoutons enfin à l'analyse du congrès de Martigues les contributions de plusieurs représentants d'organisations se réclamant du trotskysme. *Le Monde* du 25/3/2000 rend compte de celle d'Arlette Laguiller:

"Les communistes vont-ils rester communistes? Arlette Laguiller, elle, en est persuadée. La porte-parole de Lutte Ouvrière qui assistait pour la première fois au congrès du Parti Communiste Français (PCF), ouvert jeudi 23 mars à

Martigues (Bouches-du-Rhône), explique: "Ce qui me réjouit, c'est que le PC souhaite rester communiste" (...) elle ajoute: "Ca reste un grand parti, qui tient surtout grâce à l'action de ses militants"".

Le diplôme de vertu ainsi accordé par Arlette Laguiller au PCF se passe de commentaires. Alain Krivine, de la LCR, était également présent pour la première fois au congrès de ce parti ex-stalinien, auquel *Rouge* a consacré une large couverture, en décidant de s'inscrire dans le cadre fixé par la direction (une contribution sur chacun des textes soumis au congrès, comme l'aurait fait une tendance du PCF si une telle chose existait). Les participations de ces deux dirigeants s'ajoutent à une liste déjà éloquente d'adaptations au PCF en décomposition: les députés européens de LO et de la LCR ont en effet rejoint le groupe parlementaire du PCF dès leur entrée en fonction; LO et la LCR ont également cautionné la manifestation du 16 octobre organisée par le PCF.

Mais *Le Monde* du 28/2/2000 apprenait également que:

"autour de la présentation du livre Bastille, République, Nation (éditions Michalon) de Pierre Lévy, journaliste à L'Humanité et membre de la Fondation Marc Bloch, une autre réunion associait MM. Auchedé, Gastaud, Page, Alleg (des "opposants" à la "mutation" du PCF, ndlr) mais aussi Marie-Claude Beaudeau, sénatrice (PCF) du Val-d'Oise, ainsi que des proches de Charles Pasqua - Henri Guaino, ancien commissaire général au Plan, et Jean-Claude Barreau - et l'économiste trotskiste François Chesnais."

Ainsi, le rédacteur en chef du bulletin *Carré Rouge*, n'hésite pas à plonger dans la fange la plus réactionnaire pour chercher à nouer des liens avec des "oppositionnels".
Il est en particulier coauteur avec J-P.Page, un dirigeant du groupe d'opposition dit "l'appel des 500", d'un livre intitulé "réflexions sur la guerre en ex-Yougoslavie" dont un des mots d'ordres est: "*défendre le système de relation internationales héritées de l'après-guerre*", au premier rang desquelles ces grands révolutionnaires placent ... l'ONU.

Les travaux pratiques: vive le gouvernement Jospin-Gayssot-Chevènement-Voynet-Schwartzenberg!

Le 30ème congrès du PCF a une nouvelle fois confirmé la participation du PCF au gouvernement, en lui donnant ce coup de chapeau qui résume tout à fait ce que signifie "le nouveau communisme" (texte n°5)

"malgré les résistances qui se sont exprimées, des réformes ont été entreprises. Pour faire reculer les inégalités, les discriminations dans la société. Nous y avons pris toute notre part, nous voulons aller plus loin"

Quant à savoir ce que sont que ce "réformes" dont le congrès se félicite, motus. Par contre, pour ce qui est "*d'aller plus loin*"... Dans une interview accordée à Politis du 2 mars 2000, troquant le ton badin du faux "citoyen" pour reprendre celui de l'authentique bureaucrate qu'il n'a jamais cessé d'être, le secrétaire national du PCF déclare:

"Le PCF a non seulement une influence électorale certaine, mais il a aussi une influence au plan social. On peut considérer, je l'ai entendu, que le PCF est maintenu sous perfusion par le PS, mais si le PCF retire la perfusion qu'il apporte à la majorité plurielle, il n'y a plus de gouvernement pluriel. Tout le monde ne peut pas prétendre à cela."

Et c'est dans le même esprit que Hue a conclu les travaux:

"Ce qui est pour nous à l'ordre du jour et doit mobiliser toutes nos énergies, c'est le développement des mouvements sociaux, ce printemps populaire que j'ai évoqué, sur lequel la majorité et le gouvernement doivent pouvoir s'appuyer pour aller résolument de l'avant."

On peut trouver une illustration de la façon dont le PCF entend organiser son "*printemps populaire*" pour "*appuyer le gouvernement*" dans la façon dont il a organisé sa "grande manifestation pour l'emploi" à Paris, le 16 octobre 1999: toute critique du gouvernement était bannie . Le PCF a facilité l'adoption par le gouvernement de la seconde et très réactionnaire loi Aubry.

Voilà ce que reprend le texte n°5 adopté à Martigues, *Les choix stratégiques du parti communiste*:

"A tous les niveaux, nous cherchons à travailler pour infléchir plus à gauche la politique du gouvernement. Malgré les résistances qui se sont exprimées, des réformes ont été entreprises (...) Nous voulons ainsi contribuer à faire progresser, à partir de cette expérience, la confiance de notre peuple dans sa force et sa réflexion sur les changements radicaux nécessaires et possibles, et à faire grandir des luttes et des rapports de force nouveau en faveur de ces changements. L'initiative de la manifestation du 16 octobre 1999 est généralement appréciée positivement comme un pas en avant notable dans ce sens."

Pour prolétariat: un élément d'accroissement de la confusion politique

Dans une période marquée par un désarroi politique croissant, le parti ex- stalinien pèse de tout son poids pour répandre la pire confusion, générer la démoralisation la plus complète et, par son action au gouvernement et dans les syndicats, tout faire pour faire avaler aux travailleurs et aux jeunes les "réformes" les plus réactionnaires.
Il n'est pas possible d'établir de pronostic pour savoir dans quelle mesure, et pour combien de temps encore le PCF restera un parti ouvrier: mais ce qui est certain, c'est que ce parti avance à grands pas vers sa liquidation en tant que tel. Et sa destruction progressive au compte de la bourgeoisie, sa dégénérescence politique qui atteint des profondeurs sans précédent en l'absence d'un Parti Ouvrier Révolutionnaire combattant pour le socialisme, contribue largement à priver la classe ouvrière d'expression politique.

Les axes politiques que le PCF entend désormais répandre dans le prolétariat au nom de la "citoyenneté" constituent une attaque en règle contre le marxisme, et contre tout élément de conscience politique dans le prolétariat: à ce titre, dans cette situation difficile, les combattre est une nécessité dans la perspective de la construction du Parti Ouvrier Révolutionnaire et de l'Internationale Ouvrière Révolutionnaire.

Le 25 avril 2000

Défense de l'ordre bourgeois :
Les partis sociaux-démocrates en première ligne

Guerre impérialiste contre la RFY

De fin mars à début juin 1999, pour la première fois depuis 1945, les grandes puissances capitalistes réunies au sein de l'OTAN ont lancé une guerre en plein cœur de l'Europe, une guerre d'agression contre la République Fédérale de Yougoslavie (Serbie-Monténégro), contre tous les peuples des Balkans.

Fait remarquable, les principales puissances impérialistes européennes ce sont engagées politiquement et militairement derrière l'impérialisme américain alors que les gouvernements en place étaient dirigés et vertébrés par les partis sociaux-démocrates.

Le gouvernement Blair, en Grande-Bretagne a été constitué en mai 1997 suite à la victoire écrasante de Labour Party lors des élections générales du 1er mai 1997. Avec 43,17 % des exprimés, le Labour Party remportait 419 des 659 sièges au parlement, c'est-à-dire un niveau en sièges jamais atteint par lui depuis sa constitution en 1906.

Le gouvernement PS-PCF-Verts-Mdc-Prg dirigé par L. Jospin s'est mis en place en juin 1997. Il s'appuie sur la coalition de la « gauche plurielle » à l'Assemblée Nationale, constituée par les groupes parlementaires socialiste, communiste et radical-citoyen-vert. Suite aux différentes élections partielles qui ont eu lieu depuis juin 1997 et du fait du remplacement de certains députés appelés au gouvernement par leurs suppléants, la composition de ces groupes est la suivante : le groupe socialiste rassemble 254 députés dont 9 apparentés PS ; le groupe communiste 36 députés dont 2 apparentés PCF et le groupe RCV 30 députés dont 13 PRG, 8 MDC, 5 Verts, 3 Parti Communiste Réunionnais et 1 divers gauche.

Il convient de rappeler que lors des élections législatives de 1997, au premier tour, si l'on excepte la débâcle des élections législatives de 1993 (le PS avait plongé à 17,6 % des exprimés), le PS a réalisé son plus mauvais score depuis 1981 (25,5 % des exprimés contre 36,3 % en 1981, 31,2 % en 1986 et 34,8 % en 1988) ; il en est de même pour le PCF. Malgré cela, PS et PCF obtenaient à eux deux une large majorité relative, frôlant la majorité absolue (laquelle se situe à 289 voix) à l'Assemblée Nationale notamment du fait du maintien du Front National au deuxième tour des élections, qui a directement provoqué la perte de plus de quarante siège pour le RPR, DL et l'UDF.

Depuis octobre 1998, après la victoire du SPD aux élections générales de septembre où il a obtenu 40,9 % des exprimés et 298 sièges sur 669 au Bundestag, G. Schröder dirige un gouvernement de coalition SPD-Verts

Ces trois gouvernements sont des gouvernements bourgeois, dont la nature est matérialisée politiquement par le fait que ce sont des gouvernements d'alliance entre les partis ouvriers traditionnels (le PS et le PCF en France, le SPD en Allemagne, le Labour Party en Grande-Bretagne) et des partis bourgeois (les Verts en France et en Allemagne, le MDC et le PRS en France) ; en Grande-Bretagne le gouvernement Blair comprend nombre de personnalités qui ne sont pas membre du Labour et qui sont des représentants directs de la bourgeoisie. Leur comportement pendant la guerre impérialiste contre la RFY – soutien total et participation à la guerre, au nom de la lutte contre Milosevic - est la manifestation au plus haut niveau de leur caractère de gouvernement bourgeois au service du capital.

Retour sur les élections européennes

Les élections européennes de juin 1999 permettent de situer la place politique qu'occupent les partis sociaux-démocrates en Europe. Bien entendu il faut garder à l'esprit le caractère particulier de ses élections traditionnellement marquées par une forte abstention, où la question du pouvoir n'est pas directement posée et où dans tous les pays les listes présentées par les partis sociaux-démocrates, ceux issus des ex agences de la bureaucratie du Kremlin aujourd'hui disloquée que sont les partis communistes, et même les listes classées dans la catégorie « extrême gauche » sont en général des listes comportant des représentants de partis et organisations bourgeoises. De plus dans certains pays, la multiplication des listes vient brouiller les cartes.

Par pays les résultats des dernières élections européennes ont été les suivants (en % des exprimés –source *Le Monde* du 15/06/99 et site internet rfi.fr). Il faut préciser que pour l'Italie, il est considéré que DS (Démocrates de Gauche) a pris la place du parti socialiste, qu'en Grèce ont été cumulés les scores des deux PC (KKE et SYN), qu'en Belgique ont été cumulés ceux des socialistes flamands et francophones (SP et PS), qu'en Espagne, la liste du PCE était commune avec celle des écologistes et qu'enfin, en Allemagne, le PDS, survivance de l'ancien PC stalinien au pouvoir dans la partie Est de l'Allemagne avant la réunification, n'est pas un parti ouvrier bourgeois.

Pays	*Listes « PS »*	*Listes « PC »*	*Listes « extr.gauche »*
France	21,95	6,78	5,18
Portugal	43,06	10,32	-
Espagne	35,34	5,78	-
Italie	17,3	4,3	-

Royaume-Uni	28,0	-	-
Danemark	16,0	6,9	7,1
Belgique	18,6	-	-
Pays-Bas	20,1	-	5,0
Suède	26,1	15,8	-
Finlande	17,8	9,1	-
Autriche	31,7	-	-
Allemagne	30,7	-	-
Grèce	32,88	13,79	-

Ces données peuvent être complétées par les résultats récents des dernières élections législatives en Espagne et en Grèce. En Espagne, bien que battu, le PSOE obtient 34,08% des exprimés tandis qu'en Grèce, le PASOK est à nouveau vainqueur avec 43,7 % des exprimés.

Les partis sociaux démocrates en première ligne

Au sein des pays de l'Union Européenne, sept sont dirigés par des coalitions gouvernementales vertébrées par les partis sociaux-démocrates, gouvernement où ils sont présents en apparence seul ou ouvertement en coalition avec de petits partis bourgeois (Allemagne, France, Royaume-Uni, Danemark, Grèce, Portugal et Suéde). Les dirigeants des partis sociaux-démocrates italien et néerlandais sont à la tête de gouvernement de coalition dits de « centre gauche » ; en Finlande, en Belgique et au Luxembourg, les partis sociaux-démocrates participent à des gouvernement dits de « grande coalition ». Parmi les quinze pays de l'UE, seuls trois sont dirigés par des gouvernements constitués uniquement de partis bourgeois : l'Autriche, l'Espagne et l'Irlande.

La politique des gouvernements dirigés par les partis sociaux-démocrates ou avec leur participation ne se différencie pas de celle de tous les gouvernements bourgeois, bien que, contradictoirement, leur venue au pouvoir corresponde le plus souvent à une défaite électorale subie par les partis bourgeois.

Partout, ils ont engagé des programmes de remise en cause des acquis du prolétariat correspondant aux objectifs poursuivis par le capital pour repousser les échéances inéluctables de la crise de dislocation du mode de production capitaliste en luttant contre la baisse du taux de profit.

Pour tous ces gouvernements le même programme : généralisation de la flexibilité du travail et des formes de travail précaire, défense de «l'économie de marché », remise en cause des droits à la santé et à l'enseignement, privatisation des grandes entreprises publiques, liquidation des régimes de retraites, de protection sociale et de toutes les garanties collectives, développement de formes diverses de l'actionnariat salarié, aides massives aux patrons et aux « créateurs d'entreprises », prise en charge de la collaboration entre les capitalismes au sein de l'Union Européenne etc. Au sein de ces gouvernement, les partis sociaux-démocrates sont en première ligne dans le combat contre le prolétariat, au service du capitalisme et en défense de l'ordre bourgeois.

Des partis ouvriers bourgeois

Ces partis sont des partis ouvriers bourgeois. Ce sont et ils restent des partis ouvriers au sens où historiquement ils sont issus de la deuxième internationale, internationale qui a joué un rôle indissociable de la constitution du mouvement ouvrier en tant que tel. Ce sont des partis ouvriers bourgeois qui ont trahi le combat historique du prolétariat pour en finir avec le mode de production capitaliste et instaurer le socialisme. Cette transformation qualitative de partis ouvriers en partis ouvriers bourgeois s'est cristallisée en août 1914, quand la deuxième internationale et ses partis, à l'exception du Parti Bolchévique, sont définitivement passés du coté de l'ordre bourgeois, chacun d'entre eux s'alignant derrière la bourgeoisie de son pays dès le début de la première guerre mondiale.

De ce point de vue, «l'Internationale socialiste », dont la dernière réunion s'est tenue en novembre 1999 à Paris, est une fiction politique. En effet les limites d'une simple collaboration entre les partis sociaux-démocrates sont tout simplement celles de la collaboration possible à un moment donné entre les bourgeoisies respectives de leurs différents pays. Ce qui oriente fondamentalement la politique de ses partis, c'est d'abord la défense des intérêts de leur propre bourgeoisie.

Mais malgré la trahison de la deuxième internationale, ces partis n'ont pas pour autant cessé d'être des partis ouvriers. Ils incarnent une continuité historique dans le mouvement ouvrier tout en se le subordonnant et en le subordonnant à la société bourgeoise.

En réalité, aujourd'hui, les partis sociaux démocrates n'existent encore qu'autant qu'ils se situent dans le fil de cette continuité historique. Ainsi, en Europe occidentale, les partis socialistes sont au plan électoral les partis pour lesquels la plus grande fraction du prolétariat vote et constitue en ce sens sa principale représentation politique. Et cela d'autant plus qu'avec la dislocation de la bureaucratie du Kremlin, ses agences qu'étaient les PC sont pour la plupart en crise et dans certains pays en voie d'une totale de disparition. A l'inverse, dans les pays où des régimes fascistes (Espagne, Portugal) ou des dictatures militaires (Grèce) se sont effondrés sous les coups des masses dans les années 1970, les partis socialistes pourtant exsangues et réduits à la portion congrue, se sont

reconstitués comme partis de masse. Il en a été ainsi pour le PSOE en Espagne, le PSP au Portugal et le PASOK en Grèce. Tel n'a pas été le cas pour les partis communistes dans ces pays.

Dans un autre contexte, en Italie, le PCI, agence de la bureaucratie du Kremlin, s'est disloqué et une fraction issue de ses rangs à pris la place du vieux PSI, disqualifié et pourri par la corruption. En France, à la fin des années 1970, le PS a pris définitivement le dessus sur le PCF dans les élections, lequel subit une érosion continu de son électorat.

Le prolétariat rejette les partis sociaux-démocrates en tant qu'organisation traîtres, d'autant plus que au cours des vingt dernières années ces partis ont été au gouvernement et ont appliqués une politique de défense du capitalisme. Mais dans le même temps, quand il entre en mouvement ou quand il est possible de manifester sur le terrain des élections l'aspiration à un gouvernement ouvrier, il n'a pas d'autre alternative que de se tourner vers ses organisations traditionnelles. En effet la destruction de la quatrième internationale et l'absence totale de Parti Ouvrier Révolutionnaire ou d'organisation combattant pour un tel parti ayant une implantation significative ne lui laissent pas d'autres choix.

Pour les bourgeoisies, bien qu'elles soient parfaitement conscientes que les partis sociaux-démocrates se situent totalement et irrémédiablement du coté de la défense de l'ordre bourgeois, il faut les combattre en tant que partis ouvriers, pour les affaiblir et en dernière analyse les détruire. Cet objectif participe de son combat pour interdire toute expression politique du prolétariat en tant que classe.

Du manifeste Blair-Schröder...

Le 8 juin 1999, à la veille des élections européennes, Blair et Schröder publiaient un manifeste intitulé « *Europe : la troisième voie, le nouveau centre* ». Dans ce manifeste, on peut lire en particulier :

« L'État doit soutenir les entreprises mais ne pas se substituer à elles. Dans le passé, la promotion de la justice sociale a souvent été confondue avec l'exigence de l'égalité. Du coup le sens de l'effort personnel et celui de la responsabilité ont été ignorés ou n'ont pas été récompensés, et la social-démocratie a été associée au conformisme et la médiocrité au lieu d'incarner la créativité, la diversité et la performance.

La justice sociale ne se mesure pas à la hauteur des dépenses publiques. L'opinion selon laquelle l'État doit corriger les déficiences du marché a trop suivant conduit à une extension de l'administration et de la bureaucratie.

Un emploi pour une vie entière : cette notion est dépassée. Les sociaux-démocrates doivent répondre aux exigences de plus en plus grandes de flexibilité et en même temps maintenir des normes sociales minimales. Le niveau des dépenses de l'État a plus ou moins atteint les limites de l'acceptable.

Dans le passé, les sociaux-démocrates ont été identifiés à des impôts élevés, en particulier sur les entreprises. Les sociaux-démocrates modernes reconnaissent que les réformes fiscales et les baisses d'impôts peuvent contribuer à réaliser leur objectifs en matière sociale.

Les entreprises doivent avoir suffisamment de marges de manœuvre. Elles ne doivent pas étouffer sous les règlements et les paragraphes. Les marchés du travail, du capital et des biens doivent être flexibles : nous ne devons jamais combiner la rigidité dans un secteur avec l'ouverture et le dynamisme dans d'autres.

Un système de sécurité sociale qui finit par entraver les capacités à trouver de l'emploi doit être réformé. Les sociaux-démocrates modernes veulent transformer le filet de sécurité composé par les acquis sociaux en un tremplin pour la responsabilité individuelle » (Le Monde du 10/06/99).

C'est tout simplement édifiant. Ce manifeste n'aurait pas été signé par ses auteurs, son contenu aurait pu être attribué à des représentants parmi les plus réactionnaires du Capital. La bourgeoisie ne s'est pas trompée sur l'importance politique de ce texte. *Le Monde Diplomatique* de juillet 1999 commentait :

«Selon eux, d'une part le capitalisme, adossé à l'irremplaçable économie de marché, d'autre part l'entreprise, créatrice de richesse, constituent l'unique horizon possible pour le 21ème siècle. Ils n'estiment n'avoir rien à craindre des options communistes et socialistes, qui seraient désormais inadaptées aux sociétés contemporaines » et il poursuivait plus loin «Ce qu'il y a de plus significatif dans le manifeste néolibéral de MM Blair et Schröder, c'est l'assurance et la radicalité avec lesquelles ils déclarent que tous ceux qui, depuis vingt ans, annonçaient la mort de la social-démocratie avaient raison. »

Par ce manifeste, Blair et Schröder affirment leur intention de s'engager autant qu'ils le peuvent dans l'adaptation de leurs partis aux besoins du mode de production capitaliste. Leur objectif est de contribuer le plus possible, de toutes leurs forces, au désarroi politique du prolétariat. Leur credo est simple : hors du capitalisme, point de salut ! Par la même, ils se placent à l'avant-garde du combat politique pour ôter leur caractère ouvrier au Labour Party et au SPD et pour participer de leur liquidation en tant que partis ouvrier.

...au sommet de Florence

C'est sur le même axe politique que le 21 novembre 1999, à l'initiative de l'institut universitaire européen et de l'université de New York, s'est tenue à Florence un séminaire qualifié de *"progressiste"* et destiné à contribuer à *"dégager une politique commune conciliant «la nouvelle économie» et la «justice sociale»"* (*Le Monde* du 21-22/11/99). Aux cotés de Bill Clinton, président des États-Unis et de Fernando Henrique Cardoso, président du Brésil, y ont participé D'Alema, Blair, Schröder et Jospin. Politiquement, pour les trois derniers nommés, il s'est agit de faire acte d'allégeance au représentant du premier dirigeant de l'impérialisme américain, le leader de la contre

révolution mondiale, celui qui de part le monde, de l'Irak à la Yougoslavie, est la pièce maîtresse pour maintenir les peuples sous la domination et le joug de l'oppression impérialiste.

Selon *Le Monde* du 23/11/99 :

« Jospin ne boudait pas son plaisir. Il a pris place à gauche du président américain. Le premier ministre a plaidé pour la « régulation » au niveau international et a dénoncé les risques d'un « capitalisme chimiquement pur », en soulignant que les « quatre cinquième de la planète » sont à l'écart de la « nouvelle économie ». Il a surtout goûté les compliments de M. Clinton, qui l'a félicité pour la « croissance importante » de l'économie française (...) le président américain, qui a eu un aparté remarqué avec le premier ministre français, a repris la formule de M. Jospin- « oui à l'économie de marché, non à la société de marché »-, en constatant, entre eux, « une façons très similaire de voir le monde. M.Jospin n'avait plus ensuite qu'à inviter les États-Unis à faire « un exercice délicat [sic *!]» de leur puissance (...) »*

Du sommet de Florence, peu importe le contenu des débats. L'important c'est qu'il ait eu lieu et qu'autour de la même table se soient réunis avec la même étiquette de *« réformateurs »* les dirigeants du PS, du Labour Party du SPD, entre d'autres termes les sommets de la social-démocratie dans le monde, et le chef de file de l'impérialisme. Ils ont accompli un acte d'une importance politique considérable sur la ligne du soutien à l'impérialisme mondial. Le fait qu'ils puissent se le permettre, au même titre que la publication du manifeste Blair-Schröder, est une illustration du désarroi du prolétariat et de la manière dont les partis sociaux-démocrates sont en tant que tels une force politique active pour accentuer sa « misère » politique.

Sur les pas de Blair et Schröder

Dès la publication du manifeste Blair-Schröder, Jospin s'en est démarqué... timidement. Les relations internes au PS le lui ont imposé ; mais en aucun cas il n'a émis de condamnation du cours suivi par ses « amis ». Ainsi, lors d'un meeting pour la campagne des élections européennes, il déclarait :

« Je préfère suivre notre chemin, celui de la gauche moderne, celui de la majorité plurielle, de la croissance, du progrès social et de la modernité. Tony Blair et Gerhart Schröder sont des amis. Je les vois souvent. Ils m'avaient proposé d'écrire avec eux. Mais la gauche française n'imite pas, elle s'exprime. elle n'est pas une copie conforme, elle a une figure originale. Elle n'est pas isolée, elle avance avec les autres. » (Le Monde du 11/06/99).

Mais qu'elle est la *« figure originale »* dont parle Jospin ? A la *« troisième voie »* de Blair et au *« nouveau centre »* de Schröder, il prétend opposer la *« nouvelle alliance »*. Qu'en est-il ? Jospin en définit les bases dans un entretien publié dans *La Revue Socialiste* (n°1, printemps 1999). Il indique :

« Lors de mon intervention à la dernière université du Parti Socialiste à La Rochelle, je m'étais livré à une réflexion sur cette nouvelle cohérence. En particulier, je m'étais référé, pour en faire une critique d'aujourd'hui à deux slogans de l'histoire socialiste. L'un fut émis par Bernstein, en 1902 : « la fin n'est rien, le mouvement est tout ». Je crois pour ma part, que des références, des objectifs, donc des « fins » sont nécessaires et que l'on ne peut se référer exclusivement au mouvement. L'autre est la tradition léniniste : « la fin justifie les moyens ». Il a conduit une partie de ce siècle au désastre. Pour moi le socialisme démocratique est, au contraire, l'invention constante d'une juste articulation entre la fin et les moyens ; aujourd'hui, ce sont nos valeurs qui fondent notre identité politique plus que les moyens nécessaires pour les atteindre. Pendant longtemps, on a défini le socialisme par l'appropriation collective des moyens de production : cela n'a plus le même sens aujourd'hui.

Ainsi, notre politique industrielle a dépassé la question de la nature de la propriété des moyens de production.(...) Ce qui compte, pour moi, en l'occurrence, ce sont les fins de la politique industrielle que nous conduisons : l'emploi, la croissance, la puissance économique et industrielle de nos entreprises, la place de la France. Si défendre ces objectifs nécessite d'ouvrir le capital d'une entreprise publique, voire de la privatiser, alors nous y consentons. »

Le "socialisme" de Jospin, c'est le socialisme sans l'appropriation collective des moyens de production, laquelle aurait été avec le « léninisme » - léninisme que Jospin caricature outrageusement, participant pleinement de la confusion politique savamment entretenue entre bolchevisme et stalinisme - la cause de tous les maux de l'humanité : on comprend qu'il se réduise effectivement à un ensemble de *« valeurs »*.

Plus loin, il précise :

« Une des leçons de ce siècle, pour la social-démocratie, est qu'il n'est sans doute plus possible de la définir comme un système parmi d'autres système. Plus qu'un autre, elle est une façon de réguler la société et de mettre l'économie de marché au service des hommes. Elle est une inspiration, un mode d'être, une façon d'agir, une référence constante à des valeurs à la fois démocratiques et sociales. En cette fin de siècle, penser et agir en termes de systèmes – système capitaliste, système d'économie planifiée -, ou bien définir à notre tour, un nouveau système, ne me paraît pas constituer un impératif. Je ne sais plus ce que serait le socialisme en tant que système. Mais je sais ce que peut être le socialisme en tant qu'ensemble de valeurs, en tant que mouvement social, en tant que pratique politique ».

Au-delà de ce boniment, auquel seuls les défenseurs de l'ordre bourgeois et les imbéciles peuvent souscrire, la réalité de l'activité *« régulatrice »* de *« l'économie de marché »* (termes utilisés pudiquement pour désigner le capitalisme) par le gouvernement dirigé par Jospin, c'est: la liquidation de Renault Vilvorde, les privatisations, la loi Aubry dite des « 35 heures » généralisant la flexibilité et liquidant les conventions collectives, l'application de la réforme-destruction de la sécurité sociale, la mise en œuvre des contre réformes de l'enseignement, les licenciements massif chez Michelin, les projets de liquidation des régimes de retraites des fonctionnaires, les projets à caractère corporatiste pour l'épargne salariale, l'écrasement sous les

bombes des peuples des Balkans etc. Bref une politique entièrement au service du capitalisme français.
Fondamentalement, il n'y a aucune différence entre les bases politiques de la *« nouvelle alliance »* prônée par Jospin et celles de la *« troisième voie »* et du *« nouveau centre »* de ses *« amis »* Blair et Schröder. Il s'agit du même combat politique contre le socialisme en défense du mode de production capitaliste. Mais Jospin doit mener ce combat en tenant compte du contexte spécifique au PS.

Législatives de juin 1997 : la divine surprise

Le dernier congrès du PS s'est tenu à Brest en novembre 1997. Le PS était encore sous le choc de l'émotion due à la divine surprise qu'avait constituée pour lui la défaite de Chirac lors des élections législatives de juin. Contre toute attente, le PS retrouvait à nouveau le chemin du pouvoir en dirigeant le gouvernement PS-PCF-Verts-Mdc-Prg.

Après l'échec de l'opération Delors qui visait à l'imposer comme candidat soutenu par le PS lors de l'élection présidentielle, Jospin, soutenu par les partisans de Delors a été désigné comme candidat du PS en mai 1995. Ensuite, fort du score électoral réalisé aux premier (23,3% des exprimés) et second (47,3% des exprimés) tours de l'élection présidentielle, soutenu par la plus grande partie du « pôle rénovateur» de Mauroy et Aubry, par Rocard et ses partisans, avec l'assentiment de Fabius, Jospin a décidé de prendre la tête de la « rénovation » du PS. En octobre 1995, suite un vote à caractère plébiscitaire, il était désigné premier secrétaire en remplacement d'Emmanuelli Après un an de régime Jospin, *CPS* n° 65 daté du 30/11/96 tirait un premier bilan :

« Le processus de « rénovation » tel qu'il s'est matérialisé au travers des conventions thématiques, autant dans leur contenu que dans la forme, a en grande partie satisfait aux exigences du « pôle rénovateur » et des rocardiens à la pointe de la dénaturation du PS en tant que parti ouvrier. D'un autre côté, L. Jospin a conclu une paix armée avec son rival L. Fabius en lui laissant les coudées franches à la tête du groupe parlementaire du PS à l'Assemblée Nationale. L. Jospin et L. Fabius se sont mis d'accord pour la convocation du prochain congrès en novembre 1997. Les partisans du PS en tant que tel sont rassurés. Ils savent que L. Jospin a retenu le dernier message de F. Mitterrand à l'adresse des dirigeants du PS : la liquidation du PS poussée à son terme signifierait l'impossibilité de retrouver le chemin du pouvoir et de retourner aux affaires. A la tête du PS, la pratique de L. Jospin combine son ambition personnelle - devenir un jour président de la 5ème république – qui lui impose de ne pas aller jusqu'au bout dans la liquidation même s'il le pouvait et la nécessité de s'engager à fond et plus ouvertement dans la défense de l'ordre bourgeois, dans l'immédiat celle du gouvernement Chirac-Juppé, en prenant une part activement au combat contre la perspective du socialisme. ».

Au congrès de Brest, les dirigeants du PS décidaient de faire bloc autour du nouveau gouvernement auquel ils ont apporté depuis un soutien quasi inconditionnel sur l'essentiel de sa politique jusqu'au mouvement des travailleurs des finances en février-mars 2000. F. Hollande était alors élu premier secrétaire sur la base d'une motion rassemblant tous les « courants », laquelle obtenait 84,07 % des mandats, à l'exception de la Gauche Socialiste dont la motion obtenait 10,21 % des mandats et des débris du courant du défunt Poperen qui rassemblait 5,43 % des mandats. Le nouveau conseil national était composée sur la base d'un savant équilibre entre les différentes cliques et écuries. 51,5 % des sièges revenait au « bloc majoritaire » (deloristes, jospinistes, rodardiens regroupés au sein de l'Action pour un Renouveau Socialiste), 23 % au fabiusien, 10,3 % à la Gauche Socialiste, 7,4 % aux partisans d'Emmanuelli, 5,4 % aux ex poperenistes et 2,4 % aux partisans de Mermaz.

Un parti ouvrier traître...

Vis-à-vis du premier gouvernement dirigé par Jospin, de juin 1997 à février 2000, le PS a fait preuve d'une docilité exemplaire, soutenant à tout moment l'essentiel de sa politique. Les quelques escarmouches à propos du partage de la « cagnote » ou du taux d'imposition des stock-options ne changent rien à l'affaire.

Il est en particulier très significatif que l'ensemble du PS, tous courants confondus, y compris la Gauche Socialiste, ait salué la loi Aubry comme une «avancée sociale». Le PS l'a défendue dans ces grands principe, se bornant à l'amender sur quelques points d'ordre secondaire afin de rendre la potion administrée au prolétariat moins amère. Les manifestations de résistances à cette loi réactionnaire qui ce sont exprimées, certes d'une manière limitée mais réelle, au sein des organisations syndicales ouvrière et dans la classe ouvrière elle-même n'ont pas eu d'écho dans le PS.

Les liens du PS avec les masses exploitées, l'ensemble du prolétariat, sont distendus à l'extrême. Ainsi, en 1999, le PS revendiquait près de 150 000 adhérents dont moins de 5% d'ouvrier, 11% d'employés et 20% d'enseignants du secondaire et d'instituteurs. Seulement 5,63 % des adhérents ont moins de 30 ans (dont moins de 20 ans 0,3% !), et l'âge moyen est de 55 ans. Depuis l'éclatement de la FEN, les liens du PS avec le mouvement syndical enseignants ce sont délités et la plus grande majorité des adhérents du PS qui ont une activité syndicale dans les entreprises et la fonction publique militent à la CFDT. Le PS possède des milliers d'élus à tous les niveaux (députés, conseillers généraux et régionaux, maires et conseillers municipaux etc.). Autour de ces derniers, quelques dizaines de milliers d'adhérents gravitent et constituent une partie du « monde associatif » bénéficiant plus ou moins directement sinon de prébendes au moins d' «avantages .
La quasi totalité de ses adhérents sont politiquement organiquement attachés à la société bourgeoise. Cette composition politique et sociale est une expression du caractère ultra dégénéré du PS en tant que parti ouvrier.

Le PS en tant que tel est disposé à prendre en charge la politique bourgeoise du gouvernement et à suivre L. Jospin sur l'orientation de la « nouvelle alliance ».

... partie constituante de la représentation politique du prolétariat

Trotsky qualifiait les partis sociaux démocrates de partis ouvriers bourgeois parlementaires. Cette caractérisation s'applique au PS en France. Il n'existe en tant que parti qu'autant qu'il a la possibilité au sein de la société bourgeoise d'être la représentation politique du prolétariat tout en jouant le rôle de le subordonner à la domination de la bourgeoisie.

D'une certaine manière, le PS doit son existence au fait que le prolétariat, en l'absence d'autre possibilité et bien que n'ayant plus la moindre illusion sur lui, cherche à l'utiliser en tant que parti ouvrier contre la bourgeoisie. C'est pourquoi, au sein du PS comme au sein des la plupart des partis sociaux démocrates s'expriment constamment des manifestations de résistance à sa liquidation, à sa transformation en un parti bourgeois. Les courants, cliques, voire « personnalité » qui expriment cette tendance ne sont pas moins attachées politiquement à la société bourgeoise que ceux qui sont les partisans déclarés de sa « rénovation ».

Il en résulte que quand les masses entrent en mouvement et qu'elles cherchent à affronter la bourgeoisie et le gouvernement à son service, leur action peut trouver un écho déformé au sein du PS, surtout quand ce dernier est au gouvernement, et y provoquer de sérieuses tensions. Il ne fait aucun doute que le retrait de la réforme des impôts se doit en partie au fait qu'à plusieurs reprises des voix se sont élevées dans le PS pour inciter le gouvernement à aller dans ce sens, d'autant plus fermement que le mouvement des travailleurs prenait de l'ampleur. De la même manière nombre de dirigeants du PS ont été alarmés et l'ont fait savoir par le fait lors de l'élection partielle du 20 mars 2000, dans la circonscription de. Pau-Est,

«il n'avait manqué que 76 voix au candidat socialiste pour l'emporter sur son adversaire UDF (...) Or les socialistes du coin participant au dépouillement ont découvert avec horreur que 150 bulletins ont dû être déclarés nuls parce qu'ils étaient rageusement biffés avec l'inscription : « Allègre » »

(*Le Canard Enchaîné* du 29/03/2000).

Jospin serre les boulons

Le 23 mars 2000 L. Jospin a procédé à un remaniement ministériel. Il s'agissait d'une manœuvre politique ainsi que l'explique l'éditorial de ce numéro de CPS. Mais au-delà, ce remaniement a été l'occasion de resserrer les boulons au sein du PS.

Le prochain congrès est programmé pour novembre prochain à Grenoble. D'ici là le gouvernement doit poursuivre son offensive contre les masses sur des questions vitales pour le prolétariat. Il s'agit en particulier de la réforme-destruction des régimes de retraites des fonctionnaires et des travailleurs des entreprises publiques et, sur un autre plan, de la mise en place système d'épargne salariale.

Pour avancer le gouvernement a besoin de l'engagement des dirigeants des centrales syndicales ouvrières et enseignantes ; mais il doit aussi s'assurer d'un soutien sans faille du PS. Il doit tenir compte du fait que les débats sur ces questions ont déjà provoquées de sérieuses réticences à s'engager parmi de nombreux dirigeants du PS.

C'est pourquoi Jospin a appelé Fabius et certains représentants de la vieille garde mitterrandiste en renfort. A cette occasion, contre un maroquin, le sénateur Mélanchon, dirigeant de La Gauche socialiste, a accepté de participer à l'opération. Tous les courants du PS étant maintenant représentés au gouvernement par leur ténors, il espère ainsi être en mesure de le cadenasser dans les prochains mois.

Notre position

Notre combat politique est de participer au combat pour la construction du parti Ouvrier révolutionnaire et le l'Internationale ouvrière révolutionnaire. Le PS en France, les partis sociaux-démocrates, ne sont pas redressables. Ils sont définitivement passés du côté de l'ordre bourgeois. La victoire de la révolution prolétarienne sous la direction du POR et de l'IOR impliquera la destruction de ces partis à la manière dont le prolétariat russe a liquidé le parti menchevik en prenant le pouvoir sous la direction du parti bolchevik.

Mais le PS, les partis sociaux démocrates restent des partis ouvriers des partis ouvriers de plus en plus dégénérés. De plus du fait de la crise de la direction révolutionnaire, ils constituent la principale représentation politique du prolétariat. Toutefois leurs rapports avec le prolétariat doivent être correctement appréciés. A l'avenir il est très peu probable que se reproduisent des situations analogues à celles des années 34-35 ou 44-45 en France où une fraction de la classe ouvrière a fait mouvement vers l'intérieur de la SFIO. Le rapport des masses au PS, aux partis sociaux-démocrates combine à la fois la haine de ce qu'il représente et le fait que malgré leur pourriture et leur dégénérescence, en l'absence de POR, ils constituent les seuls instruments utilisables pratiquement, avec certains PC, comme partis ouvriers dans le combat contre la bourgeoisie.

Dans l'immédiat, c'est la bourgeoise qui combat pour leur destruction. Nous sommes contre la destruction de ces partis par la bourgeoisie car elle serait la manifestation d'une défaite politique infligée à la classe ouvrière.

23 avril 2000